MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PROJET DE LOI DE FINANCES 2019

DOCUMENT DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE PLURIANNUELLE 2019-2021

Septembre 2018

SOMMAIRE

Liste des tableaux ii

Liste des graphiques iii

Synthèse iv

Introduction 1

Partie 1 : Situation économique et financière sur la période 2015-2018 2

Chapitre I : Situation économique sur la période 2015-2018 2

I. Aperçu sur la situation économique de 2015 a 2017 2

II. Retour sur les prévisions de croissance de 2018 6

Chapitre II : Situation financière sur la période 2015-2018 10

I. Opérations financières de l'Etat de 2015 a 2017 10

II. Rappel de la loi de finances pour 2018 14

III. Situation financière des entreprises publiques sur la période 2015-2017 ... 15

IV. Situation des finances locales de 2015 a 2017 17

V. Situation de la sécurite sociale de 2015 a 2018 19

Partie 2 : Perspectives économiques et financières 2019-2021 24

Chapitre I : Perspectives économiques 2019-2021 24

I. Orientations économiques du budget de l'Etat en 2019 24

II. Cadrage macroéconomique à moyen terme 2019-2021 31

iii. Incertitudes 34

Chapitre II : Perspectives financières 2019-2021 37

I. Opérations financières de l'Etat sur la période 2019-2021 37

II. Situation financière des entreprises publiques sur la période 2019-2021 . 39

iii. Perspectives des finances locales sur la période 2019-2021 40

iv. Perspectives en matière de sécurite sociale sur la période 2019-2021 41

v. Stratégie d'endettement sur la période 2019-2021 43

Conclusion 45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Quelques indicateurs de l'environnement international de 2015 à 2018 2

Tableau 2 : Croissances sectorielles en 2018 8

Tableau 3: Synthèse du Tableau des Opérations Financières (TOFE) sur la période 2015-2017.....14

Tableau 4: Tableau d'équilibre de la Loi de Finances 2018 (en millions FCFA).....14

Tableau 5: Quelques indicateurs financiers des entreprises à caractère économique (en milliards FCFA) 16

Tableau 6: Quelques indicateurs financiers des offices d'Etat (en milliards FCFA) 17

Tableau 7: Evolution des recettes des communes sur la période 2015-2017 (en milliards FCFA) 17

Tableau 8: Evolution des recettes et des dépenses de la CNSS (en milliards FCFA)...21

Tableau 9: Evolution des effectifs des pensionnés du FNRB sur la période 2015-2017 22

Tableau 10: Récapitulatif des produits et des charges du FNRB sur la période 2015-2018 (en milliards FCFA) 23

Tableau 11: Principales hypothèses et synthèse des résultats du cadrage macroéconomique 2019-2021 34

Tableau 12: Equilibres prévisionnels sur la période 2019-2021 (en millions FCFA).. 38

Tableau 13: Quelques indicateurs des finances publiques en % du PIB sur la période 2019-2021 38

Tableau 14: Evolution prévisionnelle de la situation financière des entreprises à caractère économique (en milliards FCFA) 40

Tableau 15: Evolution prévisionnelle de la situation financière des offices d'Etat (en milliards FCFA) 40

Tableau 16: Evolution des recettes et des dépenses totales des communes de 2019 à 2021 (en milliards FCFA) 41

Tableau 17: Perspectives des recettes, dépenses et résultats de la CNSS sur la période 2018-2021 (en milliards FCFA)..... 42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Poids moyens et contributions moyennes à la croissance 4
Graphique 2: Evolution du taux d'investissement sur la période 2013-2017 4
Graphique 3 : Evolution du taux d'inflation de 2006 à 2017 5
Graphique 4: Evolution des dépenses de personnel rapportées aux recettes fiscales (%) 11
Graphique 5: Evolution du critère relatif aux salaires et traitements (en % des recettes fiscales) 12
Graphique 6: Evolution des dépenses d'investissement et dépenses de personnel (en milliards FCFA) 13
Graphique 7: Chiffres d'Affaires et valeur ajoutée des entreprises à caractère économique (en milliards FCFA) 16
Graphique 8: Répartition sectorielle des investissements communaux réalisés sur le FADeC en 2016 18
Graphique 9: Décomposition des dépenses de fonctionnement des communes par grandes masses en 2016 19
Graphique 10: Effectif des assurés et des employeurs affiliés à la CNSS 20
Graphique 11: Evolution du taux de croissance économique de 2016 à 2021 (%) 32
Graphique 13: Evolution prévisionnelle des chiffres d'affaires et valeurs ajoutées des entreprises publiques 39
Graphique 14: Evolution des recettes et dépenses du FNRB sur la période 2018-2021 (en milliards FCFA) 43

SYNTHESE

L'activité économique mondiale a été marquée en 2017, dans la plupart des pays, par une hausse du commerce grâce à une demande finale vigoureuse, une augmentation de l'investissement dans les pays avancés et une hausse de la production manufacturière en Asie. Ainsi, selon le FMI, le taux de croissance de l'économie mondiale s'afficherait à 3,7% contre 3,2% en 2016.

Au niveau sous régional, la croissance devrait se raffermir dans la zone UEMOA. Elle s'établirait à 6,5% en 2017 contre 6,3% en 2016 et 6,2% en 2015 selon la BCEAO, dans un environnement non inflationniste. Au Nigéria, l'économie est sortie de récession en 2017 avec un taux de croissance de 0,8% contre une contraction de 1,6% en 2016.

Au plan national, l'activité économique en 2017 a affiché une nette remontée en lien avec la mise en œuvre du PAG et la fin de la récession au Nigéria. Ainsi, le taux de croissance économique s'établirait à 5,8% en 2017 contre 4,0% en 2016.

L'inflation est restée modérée à 0,1% largement contenue dans la norme communautaire de 3%.

Le déficit budgétaire, dons compris, est resté contenu en 2017 à 5,9% du PIB malgré la forte augmentation des investissements publics (+64,1%).

Au niveau du commerce extérieur, le solde courant de la Balance des Paiements est resté déficitaire en s'affichant à -10,0% du PIB sur la période 2015-2017. Le solde global est ressorti à -1,5% du PIB sur la même période.

En ce qui concerne la quantité de monnaie en circulation dans l'économie, elle a enregistré une hausse de 0,6% entre 2015 et 2017 tandis que le niveau d'endettement du pays est resté maîtrisé (54,3%) en deçà de la barre communautaire de 70%.

Au niveau des communes, la situation financière est marquée par un regain des recettes totales (+6,1%) en 2017, après le repli noté en 2016. La comparaison entre les recettes totales et les dépenses totales des communes fait apparaître un déficit sur l'ensemble de la période 2015-2017, excepté l'année 2015.

Enfin, la situation des entreprises publiques a été caractérisée sur la période 2015-2017, par une évolution erratique de leur valeur ajoutée tandis que le résultat net est en baisse. Du côté

des offices, malgré la hausse tendancielle des produits sur la période 2015-2017, le résultat net a été globalement négatif.

En perspective, la politique économique devrait viser la poursuite de la mise en œuvre du PAG, afin de multiplier les ressorts de l'économie et l'asseoir sur des bases plus stables et plus solides. A cet effet, les priorités pour l'année 2019 seront conformes au PAG.

Sur cette base, les perspectives économiques sont favorables. Le taux de croissance devrait s'afficher à 7,6% en 2019 et à 7,8% en 2021. Cette accélération de la croissance serait compatible avec une amélioration des indicateurs de pauvreté.

Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire s'afficherait à environ 2,7% du PIB en 2019, respectant ainsi le critère clé de convergence de l'UEMOA (*au plus 3%*).

Au niveau des entreprises et offices publics, l'Etat poursuivra les réformes engagées visant à faire des entreprises à caractère économique des centres de profit et à améliorer la gestion des offices. Il en découlera une amélioration de leur situation financière.

Du côté des collectivités locales, les transferts devraient progresser pour atteindre 64,8 milliards en 2021 contre 45,6 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 42,0%.

Enfin, l'ensemble des interventions de l'Etat seront encadrées par une stratégie d'endettement visant à réduire le coût de la dette et à atténuer les risques y relatifs, notamment celui de refinancement.

INTRODUCTION

Le Budget de l'Etat est un état prévisionnel et limitatif des dépenses et des recettes à réaliser au cours d'une année par l'Etat. Il constitue ainsi l'expression chiffrée de la stratégie de développement socio-économique du Gouvernement pour une année.

Le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP), institué par la Loi Organique n°2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux Lois de Finances (LOLF), présente les orientations économiques qui feront l'objet d'une déclinaison chiffrée à travers le Budget de l'Etat.

Le DPBEP présente l'évolution de la conjoncture économique et financière récente ainsi que les perspectives économiques compatibles avec l'orientation globale retenue pour les trois (03) prochaines années. Le document définit la trajectoire des recettes et des dépenses budgétaires de l'Etat et procède à l'évaluation des ressources et des charges du secteur public (administration centrale, collectivités locales, entreprises publiques et offices d'Etat).

Ainsi, pour la gestion 2019, les options de politique économique proposées ainsi que les priorités par secteur feront l'objet d'un débat à l'Assemblée Nationale au plus tard le 30 juin 2018 conformément à la même Loi Organique. Ce débat offre ainsi au Parlement une première estimation de l'évolution de la situation budgétaire et des besoins de crédits du Gouvernement avant les discussions sur le projet de loi de finances 2019.

Le présent document s'articule autour de deux grandes parties. La première présente la situation économique et financière sur la période 2015-2018 et la seconde annonce les perspectives économiques et financières à moyen terme (2019-2021).

PARTIE 1 : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE SUR LA PERIODE 2015-2018

CHAPITRE I : SITUATION ECONOMIQUE SUR LA PERIODE 2015-2018

I. APERÇU SUR LA SITUATION ECONOMIQUE DE 2015 A 2017

Après une stagnation en 2016, **l'économie mondiale** a amorcé une reprise en 2017. Selon le Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale s'établirait à 3,7% en 2017 contre 3,2% en 2016. Cette accélération de la croissance a été remarquée dans la plupart des pays du monde. Elle a été tirée par un regain du commerce mondial, grâce à une demande finale mondiale vigoureuse, une augmentation de l'investissement, en particulier dans les pays avancés, et une hausse de la production manufacturière en Asie.

Au niveau sous régional, la croissance devrait se raffermir dans la zone UEMOA. Elle s'établirait à 6,5% en 2017 contre 6,3% en 2016 et 6,2% en 2015 selon la BCEAO[1]. Cette progression économique est soutenue par les secteurs secondaire et tertiaire. Ce dynamisme de l'activité s'est inscrit dans un contexte non inflationniste, marqué par un faible taux d'inflation de 1,2% en 2017 contre 0,1% en 2016 et 1,0% en 2015.

Au Nigéria, l'économie est sortie de récession en 2017. Le taux de croissance de la première économie d'Afrique s'est affiché à 0,8% en 2017 contre une contraction de 1,6% enregistrée en 2016. Cette tendance favorable de l'économie nigériane devrait se maintenir à moyen terme. Pour 2018, la prévision de croissance du Fonds Monétaire International table sur un taux de progression de l'économie nigériane de 2,1%.

Tableau 1: Quelques indicateurs de l'environnement international de 2015 à 2018

	2015	2016	2017	2018proj
Taux de croissance (%)				
Pays développés	2,1	1,7	2,4	2,4
Pays émergents et en développement	4,1	4,4	4,8	4,9
Afrique Subsaharienne	3,4	1,5	2,8	3,4
UEMOA	6,2	6,3	6,5	6,8
Nigéria	2,7	-1,6	0,8	2,1
Monde	**3,2**	**3,2**	**3,7**	**3,9**
Taux d'inflation (%)				
Pays développés	0,3	0,8	1,7	2,0
Pays émergents et en développement	4,7	4,3	4,0	4,6
Afrique Subsaharienne	7,0	11,3	11,0	9,5

[1] Note mensuelle de conjoncture économique dans les pays de l'UEMOA à fin mai 2018, parue en juillet 2018 (BCEAO)

	2015	2016	2017	2018proj
Nigéria	9,0	15,7	16,5	14,0
UEMOA	1,0	0,1	1,2	1,9
Matières Premières				
Coton ($/kg))	1,55	1,64	1,84	1,95
Pétrole ($/baril)	52,4	42,8	52,8	65,0
Riz ($/mt)	386,0	396,2	398,9	420,0
Taux de change				
Euro/Dollar	1,11	1,11	1,13	1,13
Dollars/FCFA	591,15	592,77	580,86	580,86
Yen/FCFA	4,88	5,45	5,18	5,18
Naira/FCFA	3,18	2,69	1,95	1,95

Source : *FMI (Perspectives Economiques Mondiales, octobre 2017 et avril et juillet 2018), Banque Mondiale (pink sheet), avril 2018, Banque de France, BCEAO*

Au plan national, l'activité économique a affiché une nette remontée en 2017. Le taux de croissance économique devrait s'afficher à 5,8% en 2017 contre 4,0% en 2016. Cette amélioration de la croissance est principalement imputable à : i) la bonne tenue de la production de coton qui a atteint un deuxième niveau historique en l'espace de deux (02) ans[2] ; ii) une vitalité de l'activité dans le secteur des BTP en lien avec l'ouverture effective de plusieurs chantiers inscrits au PAG ; iii) la reprise progressive de l'activité au Nigéria qui a renoué avec une croissance positive avec des effets positifs induits sur le trafic au Port de Cotonou et les autres activités de service. Par ailleurs, l'amélioration de la gouvernance économique et financière a permis de renforcer l'efficacité des régies financières dans la mobilisation des recettes publiques.

Dans le secteur primaire, la valeur ajoutée afficherait une progression moyenne de 3,6% et une contribution à la croissance de 0,7% sur la période 2015-2017. Spécifiquement, la campagne agricole 2017/2018 a dégagé une hausse de la production vivrière de 5,2%, à la suite de l'embellie enregistrée en 2016 (+13,2%). Cette amélioration de la production est le fait : i) d'une situation pluviométrique globalement favorable, caractérisée par des pluies régulières et bien réparties sur l'ensemble du territoire national ; ii) d'un appui du Gouvernement et des partenaires à la mise en place des intrants agricoles notamment les semences, les engrais et les pesticides.

S'agissant du coton, après un record de 451 208 tonnes pour la campagne 2016-2017, la production a atteint un nouveau record historique au cours de la campagne 2017/2018. Cette augmentation de la production du coton est imputable, entre autres, à l'amélioration de la gestion de la filière par l'Association Interprofessionnelle du

[2] Selon l'AIC, la production de coton pour la campagne 2017/2018 s'établirait à 597.985 tonnes contre 451.208 tonnes pour la campagne précédente, soit une hausse de 32,5%.

Coton (AIC), à la mise en place à bonne date des intrants agricoles et des semences de qualité, au renforcement de l'encadrement des acteurs pour le respect des itinéraires techniques, à la bonne pluviométrie, etc.

Au niveau des autres produits, les statistiques mises à disposition en septembre 2018 par la Direction des Statistiques Agricoles (DSA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) montrent une tendance générale à l'amélioration, mieux que les estimations faites en début d'année. Il en ressort donc que les performances du secteur agricole ont été globalement favorables en 2017.

Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée progresserait en moyenne de 7,7% sur la période 2015-2017 avec une contribution à la croissance de 1,6%. Pour l'année 2017, le taux de croissance de la valeur ajoutée de ce secteur afficherait un bond pour s'établir à 10,5%. Cette amélioration est le résultat, d'une part, de la bonne tenue de la campagne vivrière qui a impacté l'activité dans les industries agro-alimentaires et, d'autre part, de l'ouverture de nombreux chantiers de construction d'infrastructures socio-économiques inscrits au PAG. De même, les activités des autres industries manufacturières, notamment celles d'égrenage, ont profité de la hausse remarquable de la production de coton au cours de la campagne 2016/2017 (+67,6%).

Dans le secteur tertiaire, les activités de service ont enregistré une reprise en raison principalement de la fin de la récession économique au Nigéria depuis le deuxième trimestre 2017. Il en a résulté : i) une hausse de 8,5% du trafic au Port de Cotonou à fin décembre 2017 ; ii) une amélioration des importations de marchandises de 10,8% en 2017 ; iii) une reprise des activités de transport ainsi que des autres services. Par ailleurs, la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire a également contribué aux performances du secteur tertiaire.

Graphique 1 : Poids moyens et contributions moyennes à la croissance

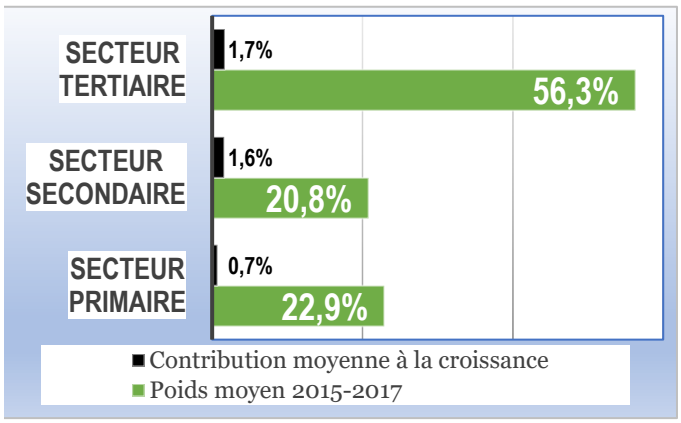

Graphique 2: Evolution du taux d'investissement sur la période 2013-2017

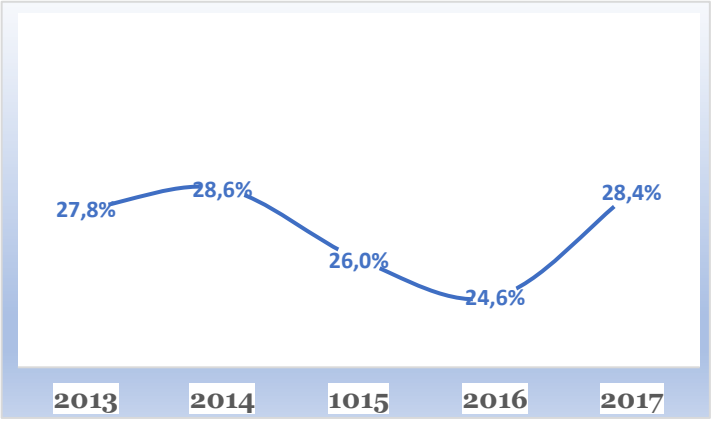

Source *: INSAE-DGAE, septembre 2018*

Du côté des emplois, la consommation finale des ménages, principale composante de la consommation finale, afficherait une progression de 3,7% en 2017 contre 3,6% en 2016. Cette amélioration de la consommation des ménages serait tirée par les revenus générés par les activités économiques et les différents transferts reçus par les ménages. En moyenne sur la période 2015-2017, la consommation finale des ménages afficherait une hausse de 2,7% et une contribution à la croissance de 1,8%.

Les investissements, essentiellement portés par la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), enregistreraient une hausse moyenne de 4,7%, tirée par la reprise de certains chantiers routiers et le lancement de plusieurs autres projets d'infrastructures inscrits au PAG. En moyenne sur la période 2015-2017, le taux d'investissement ressortirait à 26,3%. Spécifiquement pour 2017, ce taux ressortirait à 28,4%.

Au niveau des prix, en moyenne sur la période 2015-2017, le taux d'inflation est ressorti à -0,5%. Spécifiquement pour l'année 2017, ce taux s'est affiché à 0,1% après s'être établi à -0,8% en 2016. Cette quasi-stagnation du niveau général des prix par rapport à 2016 est imputable aux effets conjugués de la timide reprise des prix des produits pétroliers qui a eu un effet haussier sur les prix, associée à la dépréciation du Naira qui s'est poursuivie en 2017, et à la disponibilité des produits vivriers consécutivement à la bonne campagne agricole, qui ont eu des effets baissiers sur les prix. Globalement, l'inflation a été contenue dans la limite des 3,0% fixée dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Graphique 3 : Evolution du taux d'inflation de 2006 à 2017

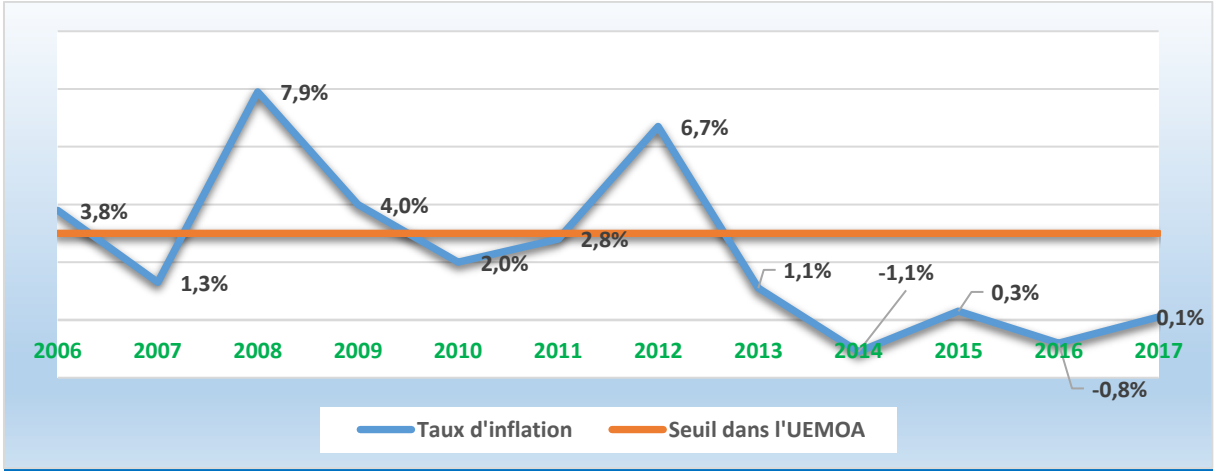

Source *: INSAE, janvier 2018*

Au niveau du commerce extérieur, le déficit structurel de la balance commerciale[3] s'est creusé en s'affichant en moyenne à 11,5% du PIB sur la période 2015-2017. Le solde courant est également ressorti déficitaire sur toute la période avec une moyenne de -10,0% du PIB. Malgré l'afflux important de capitaux étrangers publics et privés enregistré, le solde global est ressorti déficitaire et s'est établi en moyenne à -1,5% du PIB sur la période 2015-2017.

Au plan monétaire, la situation sur la période 2015-2017 est marquée par une hausse de 1,4% de la masse monétaire qui s'est établie à 2 137,5 milliards FCFA en 2017 contre 2 108,8 milliards FCFA en 2015. Cette augmentation de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie est soutenue par : (i) une augmentation de 4,4% des créances sur l'économie par le système bancaire ; (ii) une hausse des créances nettes du secteur bancaire sur l'administration centrale. Toutefois, les actifs extérieurs nets détenus par le système bancaire se sont affichés en baisse de 23,3% en ressortant à 926,1 milliards FCFA en 2017.

II. RETOUR SUR LES PREVISIONS DE CROISSANCE DE 2018

Au regard de l'évolution de la conjoncture à fin décembre 2017 et du niveau de maturité des projets phares et prioritaires du PAG, le taux de croissance de l'économie se situerait à 6,8% en 2018 contre une prévision initiale de 6,0%. Cette révision à la hausse se justifie principalement par les réalisations de production de coton et la dynamique du trafic portuaire plus importantes que prévues.

Dans le secteur primaire, après avoir réalisé pendant deux années consécutives des niveaux record de production de coton, la production de coton devrait à nouveau augmenter pour la campagne 2018/2019[4]. Pour atteindre cet objectif, l'accent sera mis sur différentes techniques d'amélioration des rendements telles que la préparation adéquate des sols, les semis à bonne date, la combinaison des fumures organiques et chimiques, la promotion de la petite mécanisation, l'amélioration des itinéraires techniques, l'utilisation des plantes fertilitaires, etc.

Au niveau des vivriers, la production devrait également s'afficher en hausse en raison des mesures d'amélioration de la productivité agricole initiées par le Gouvernement,

---

[3] *Il est question ici de la balance commerciale au sens large, qui prend en compte biens et services.*
[4] *La hausse attendue est de l'ordre de 17,1%. La production est en effet projetée à 700 000 tonnes pour 2018.*

notamment la mise en place des intrants spécifiques et des semences améliorées au profit des producteurs.

Dans le secteur secondaire, l'année 2018 sera dynamique dans le domaine de la construction des infrastructures. Après l'année 2017 où le secteur a bénéficié d'une reprise de nombre d'anciens projets, le deuxième semestre de l'année 2018 connaît le lancement effectif de plusieurs projets d'envergure. Au nombre de ces projets, on peut citer l'aménagement et le bitumage de la route des pêches et de ses bretelles (22,3 km) ; l'asphaltage de 660 km de routes dans la ville de Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Sèmè Kpodji, Abomey, Bohicon, Lokossa, Natitingou et Parakou ; la construction de la cité administrative d'Abomey-Calavi et des cités départementales ; la construction d'un centre hospitalier universitaire moderne à Abomey-Calavi, etc.

Au niveau du secteur industriel, l'année 2018 devrait enregistrer un rythme soutenu de l'activité d'égrenage de coton en liaison avec le bon comportement de la filière coton en 2017 (+32,5%). Cette tendance sera renforcée par la bonne dynamique attendue de l'activité de transformation artisanale des produits agricoles du fait des bonnes perspectives de production agricole.

Dans le secteur des services, l'économie profiterait de la remontée de la croissance économique au Nigéria. En effet, le FMI prévoit pour la première économie africaine, un taux de croissance économique de 2,1% en 2018 contre 0,8% en 2017. Cette accélération de la croissance nigériane, combinée avec l'implication du secteur privé dans la gouvernance du Port de Cotonou, devrait dynamiser le trafic portuaire dont les prévisions tablent sur une hausse globale d'environ 20% pour 2018. L'amélioration du trafic portuaire devrait soutenir le commerce, les activités bancaires, les activités de transport et les services de télécommunication.

Abordant spécifiquement le secteur des télécommunications, il sera marqué par l'achèvement en 2018 de plusieurs projets ayant pour finalité le renforcement de l'utilisation, de l'accès et de la qualité des services de télécommunication ainsi qu'une réduction des coûts. Au nombre de ces projets, on peut citer : i) le déploiement de 2 011 km de fibres optiques dans 67 communes ; ii) la couverture en réseaux de téléphonie mobile des zones difficiles d'accès pour un désenclavement total du territoire ; iii) l'effectivité de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et la mise en place d'un data center national ; iv) le lancement des cartes d'identité et visa électroniques, etc.

Au regard de tout ce qui précède, l'activité économique en 2018 sera robuste et la croissance soutenue. La décomposition prévisionnelle de la croissance en 2018 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Croissances sectorielles en 2018 (%)

	Moy 2015-2017	2017	2018
Secteur Primaire	**3,6**	**7,3**	**5,6**
Agriculture	4,4	8,9	6,4
Elevage	1,4	3,5	3,5
Pêche, sylviculture et exploitation forestière	2,7	2,4	2,9
Secteur secondaire	**7,7**	**10,5**	**6,7**
Activités extractives	-84,3	12,0	5,7
Industries Agro-alimentaires	4,1	5,8	5,1
Autres Industries manufacturières	9,6	8,6	6,7
Electricité et eau	-3,8	1,6	3,0
BTP	8,7	18,0	8,5
Secteur Tertiaire	**3,6**	**3,0**	**7,5**
Commerce, restaurants et hôtels	3,8	7,8	6,9
Transports, postes et télécommunications	1,3	-2,7	10,6
Banques et autres institutions financières	9,2	9,2	9,5
Administration publique et sécurité sociale	5,4	-0,6	5,1
Education	4,8	-0,5	5,3
Santé et action sociale	5,4	-0,6	5,2
Autres services	2,3	7,3	8,6
Service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM)	9,4	9,2	9,0
Impôts et Taxes nettes de subventions	**0,5**	**5,6**	**6,9**
Total PIB	**4,0**	**5,8**	**6,8**

Source : *INSAE-DGAE, Septembre 2018*

Ces prévisions de croissance se réaliseraient dans un environnement non inflationniste avec un taux d'inflation d'environ 0,5% contenu dans la norme communautaire de 3,0% prescrite par le Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA.

Du côté de la balance des paiements, le déficit structurel du solde des transactions courantes devrait s'améliorer en se situant à 10,3% du PIB en 2018 contre 11,6% du PIB un an plus tôt. Les exportations s'afficheraient à 28,9% du PIB contre 27,3% du PIB en 2017 tandis que les importations s'établiraient à 40,5% du PIB en 2018 contre 40,4% en 2017. Le déficit de la balance des transactions courantes sera partiellement couvert par l'afflux de capitaux étrangers. Au total, le déficit global de la

balance des paiements enregistrerait une amélioration en s'affichant à 1,7% du PIB contre 3,0% du PIB en 2017.

Quant à la situation monétaire en 2018, elle serait marquée par une progression de la masse monétaire de l'ordre de 0,5% par rapport à son niveau en 2017. Cette hausse de la masse monétaire serait essentiellement soutenue par le crédit intérieur.

CHAPITRE II : SITUATION FINANCIERE SUR LA PERIODE 2015-2018

I. OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT DE 2015 A 2017

A. Les recettes publiques

Sur la période 2015-2017, les opérations financières de l'Etat ont été caractérisées par un accroissement aussi bien des recettes que des dépenses.

Les recettes totales des régies se sont situées à 944,4 milliards FCFA en 2017 contre 745,7 milliards FCFA en 2016 et 819,5 milliards FCFA en 2015. Entre 2016 et 2017, les recettes publiques ont affiché une hausse de 26,6%.

Au niveau de la Douane, les recettes sont ressorties à 316,0 milliards FCFA en 2017 contre 288,5 milliards FCFA en 2016 et 345,7 milliards FCFA en 2015. Par rapport à 2016, elles ont affiché une hausse de 9,5%. Ce redressement des recettes douanières est imputable au bon comportement de certains produits à l'importation tels que le riz (+39,1%), l'huile de palme (+209,6%), l'huile d'arachide (+379,0%), le sucre (+113,6%). Il est en lien, d'une part, avec la reprise de l'économie nigériane et, d'autre part, les effets induits des réformes mises en œuvre à la Douane telles que : i) l'institution de la valeur transactionnelle pour certains produits ; ii) le relèvement des valeurs ajustées du riz et des huiles végétales ; iii) le passage à SYDONIA WORLD ; etc.

Pour ce qui est des recettes de l'administration des Impôts, elles ont été collectées à hauteur de 396,8 milliards FCFA en 2017 contre 352,6 milliards FCFA en 2016 et 367,4 milliards FCFA en 2015. Par rapport à 2016, les recettes des Impôts ont connu une progression de 12,5%. Cette amélioration dans la mobilisation des recettes est tirée par le bon comportement de certains types d'impôt qui ont affiché de bonnes performances par rapport aux prévisions. C'est le cas par exemple de la TVA (+118%), des droits d'enregistrement (+102%), etc. Ce niveau de mobilisation est imputable, d'une part, au regain du niveau d'activité des entreprises par rapport à 2016 et, d'autre part, à la mise en œuvre par l'administration fiscale de nouvelles mesures telles que : i) la mise en place d'un système de suivi des déclarations des entreprises ; ii) la bancarisation des recettes des Impôts ; iii) la mise en exploitation de la plateforme d'échanges de données entre la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) et la Direction Générale des Impôts (DGI), etc.

Quant aux recettes non fiscales, elles sont ressorties à 231,6 milliards FCFA en 2017 contre 104,6 milliards FCFA en 2016 et 106,4 milliards FCFA en 2015. Elles sont dominées par les recettes du Trésor qui s'affichent à 167,2 milliards FCFA contre 69,5

milliards FCFA en 2016 et 70,7 milliards FCFA en 2015. Ce niveau de réalisation est imputable aux taux de réalisation appréciables de certains postes de recettes tels que les recettes exceptionnelles (+622,2%), les amendes et condamnations pécuniaires (+351,7%), les produits financiers (+140,1), les droits administratifs (+118,8%), les revenus de l'entreprise et du domaine (+116,3%). Cette performance est attribuable entre autres : i) à la reprise des activités dans le secteur forestier ; ii) au recouvrement des amendes auprès des opérateurs GSM ; iii) au recouvrement partiel des redevances d'utilisation et de gestion des ressources en fréquences ; etc.

B. Les dépenses publiques

Les dépenses totales de l'Etat et prêts nets se sont établis à 1 318,1 milliards FCFA en 2017 contre 1 086,3 milliards FCFA en 2016 et 1 242,3 milliards FCFA en 2015. Comparées aux réalisations de 2016, elles affichent une progression de 21,3%, portée par les dépenses d'investissement.

B.1. Les Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se sont établies à 337,3 milliards FCFA en 2017 contre 353,8 milliards FCFA en 2016 et 343,4 milliards FCFA en 2015. Par rapport à 2016, elles ont enregistré une baisse de 4,7%. Rapportées aux recettes fiscales, les dépenses de personnel s'établissent à 47,3% en 2017 contre 55,2% en 2016 et 48,2% en 2015. Elles restent toutefois supérieures à la norme communautaire de 35%. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de cet indicateur de convergence sur la période.

Graphique 4: Evolution des dépenses de personnel rapportées aux recettes fiscales (%)

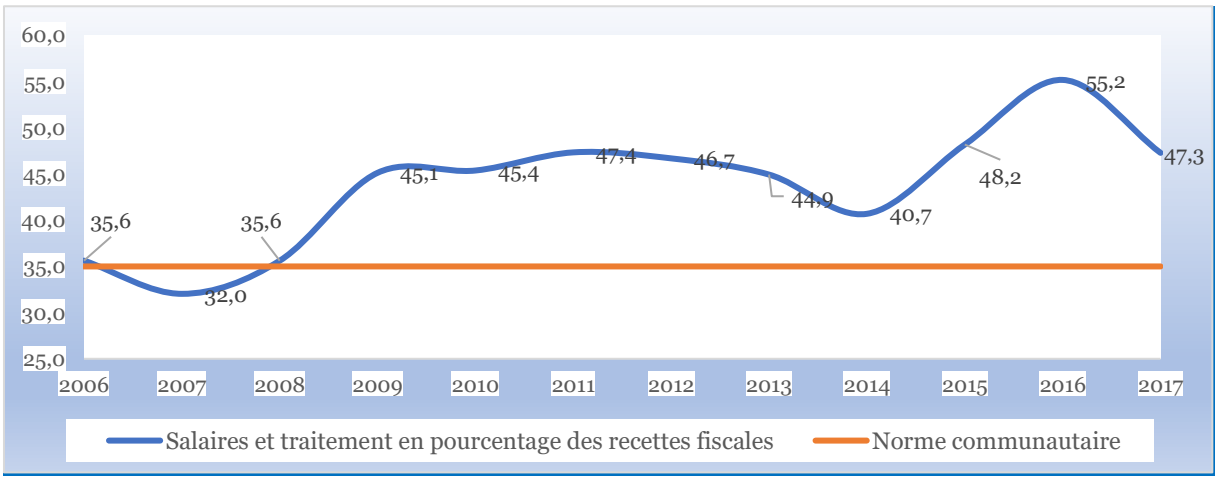

Source : *DGAE, avril 2018*

Comparé aux autres pays de l'UEMOA, le Bénin affiche des performances peu reluisantes en matière de maîtrise des dépenses de personnel.

Graphique 5: Evolution du critère relatif aux salaires et traitements (en % des recettes fiscales)

ANNEE ET PAYS	2014	2015	2016	2017
UEMOA	40,5	40,8	40,3	38,3
BENIN	**45,3**	**48,2**	**55,2**	**47,3**
BURKINA FASO	46,5	50,4	51,6	44,4
COTE D'IVOIRE	46,0	45,1	41,8	41,7
GUINEE BISSAU	71,1	50	47,6	39,4
MALI	35,2	33,1	32,4	33,9
NIGER	33,9	36,5	43,7	37,8
SENEGAL	32,7	32,9	32	29,5
TOGO	31,3	33,2	32,1	30,6

Source *: Rapport de surveillance multilatérale*

Face à cette situation, les mesures en cours pour l'encadrement des dépenses de personnel sont les suivantes : i) le recensement périodique des agents de l'Etat ; ii) l'audit des effectifs et des compétences ; iii) la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ; iv) l'interfaçage des systèmes FUR[5] et SUNKWE[6] ; v) la bancarisation des avantages des agents de l'Etat ; vi) la priorisation des secteurs essentiels pour les recrutements d'agents de l'Etat ; vii) le paiement par virement bancaire des agents des postes diplomatiques et consulaires.

B.2. Les autres dépenses courantes

Elles concernent les pensions et bourses, les autres dépenses courantes et les dépenses de fonctionnement.

Les pensions et bourses ont enregistré une hausse de 22,0% pour s'afficher à 95,6 milliards FCFA en 2017.

Les dépenses de transfert quant à elles sont passées de 249,5 milliards FCFA en 2015 à 166,6 milliards FCFA en 2017, soit une chute de 33,2%. Elles se décomposent en subventions aux offices et établissements publics et en transferts courants aux services de l'Etat. La baisse des dépenses de transfert se justifie par : (i) l'arbitrage opéré en début de gestion sur les activités budgétisées par les unités administratives ; (ii) la non reconduction de la subvention de l'Etat à la filière coton.

[5] FUR : Fichier Unique de Référence. C'est la base de données des Agents de l'Etat, géré par le Ministère du Travail et de la Fonction Publique
[6] SUNKWE : C'est le logiciel de traitement des salaires

B.3. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont connu une nette amélioration. Elles se sont établies à fin décembre 2017 à 491,5 milliards FCFA[7] contre 376,9 milliards en 2015 et 249,6 milliards en 2016. Entre 2016 et 2017, les dépenses d'investissement ont enregistré une hausse remarquable de 64,1%. Cette importante progression des dépenses d'investissement est imputable au démarrage effectif de plusieurs chantiers inscrits au PAG après une année 2016 marquée par une baisse des investissements publics. Ce niveau des dépenses d'investissement leur permet d'être nettement supérieurs aux dépenses de personnel, contrairement à la situation depuis plusieurs années.

Graphique 6: Evolution des dépenses d'investissement et dépenses de personnel (en milliards FCFA)

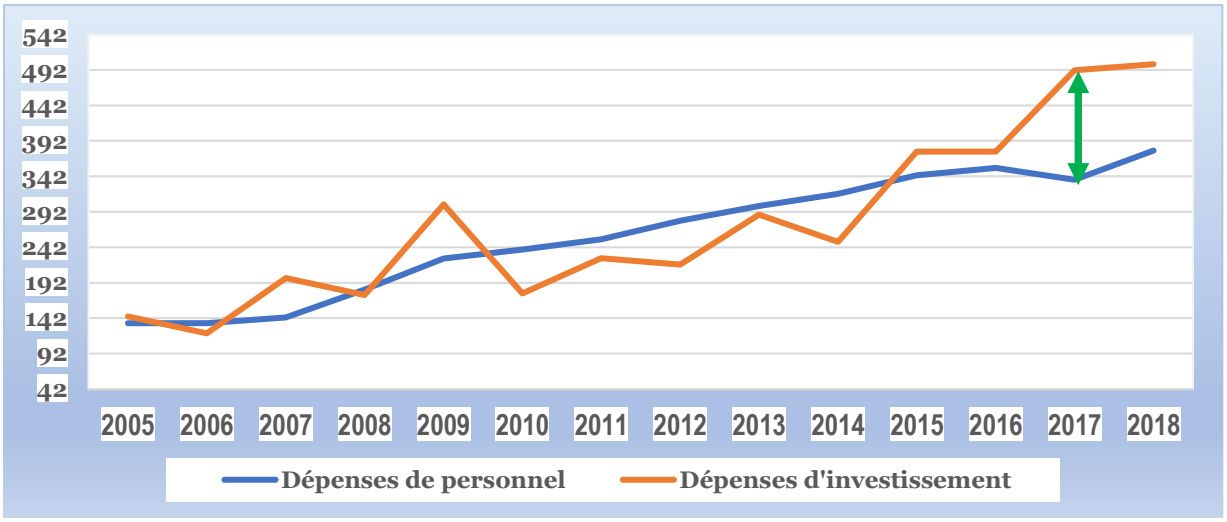

Source : *DGAE, mars 2018*

C. Déficit et dette

Au total, le déficit budgétaire, dons compris, se situerait à 5,9% du PIB en 2017 contre 6,0% en 2016 et 8,0% du PIB en 2015. Ce déficit est financé par les prêts projets et appuis budgétaires. Le reste a été comblé par les émissions de titres publics sur le marché financier régional. Ainsi, l'encours de la dette publique (avec bons du Trésor) en pourcentage du PIB, la dette publique est ressortie à 54,3% en 2017 contre 49,5% en 2016 et 42,4% en 2015. Elle reste contenue dans la norme communautaire de 70% du PIB.

[7] Source : Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers, Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) 2017.

Tableau 3: Synthèse du Tableau des Opérations Financières (TOFE) sur la période 2015-2017 (en milliards FCFA, sauf indication contraire)

	2015	2016	2017
Recettes totales	**819,5**	**745,7**	**944,4**
Recettes Fiscales	**713,1**	**641,1**	**712,8**
Douanes	345,7	288,5	316,0
Impôts	367,4	352,6	396,8
Recettes non fiscales	**106,4**	**104,6**	**231,6**
dont Trésor	70,7	69,5	167,2
Dépenses totales et prêts nets	**1 242,3**	**1 086,3**	**1 318,1**
Dépenses courantes	**845,3**	**781,1**	**820,2**
Dépenses de personnel	343,4	353,8	337,3
Pensions et bourses	75,0	78,4	95,6
Transferts courants	249,5	185,5	166,6
Autres dépenses	141,1	100,1	114,3
Intérêts	36,3	63,3	106,4
Dette intérieure	20,3	51,4	88,4
Dette extérieure	16,0	11,9	18,0
Investissement public	**376,9**	**299,6**	**491,5**
Contribution budgétaire	216,6	178,5	313,0
Ressources extérieures	160,3	121,1	178,5
Prêts nets	**20,2**	**5,5**	**6,4**
Solde global, base ordonnancement, hors dons	**-422,9**	**-340,6**	**-373,7**
Taux de pression fiscale (%)	**14,5**	**12,6**	**13,2**
Dépenses en % PIB	**25,3**	**21,4**	**24,5**
Dons (milliards FCFA)	**28,8**	**34,7**	**57,3**
PIB Nominal (milliards FCFA)	**4 903,8**	**5 084,0**	**5 382,5**

Source : *DGAE, septembre 2018*

II. RAPPEL DE LA LOI DE FINANCES POUR 2018

La loi de finances 2018 s'équilibre en ressources et en charges à la somme de 1 862,9 milliards FCFA. Le montant des charges est en cohérence avec les tendances du PAG et la stratégie de réduction du déficit budgétaire. Les ressources du budget général s'élèvent à 1 135,6 milliards FCFA contre 1007,7 milliards FCFA pour la Loi de finances 2017, soit une augmentation de 12,6%.

Au niveau des charges du Budget Général, elles se situent à 1 406,3 milliards FCFA contre 1 698,0 milliards FCFA pour la Loi de finances 2017, en raison principalement de l'option faite par le Gouvernement de recourir davantage au mode PPP pour la réalisation de ses investissements publics.

Le tableau d'équilibre de la Loi de Finances 2018 est présenté ci-dessous.

Tableau 4: Tableau d'équilibre de la Loi de Finances 2018 (en millions FCFA)

OPERATIONS BUDGETAIRES						
OPERATIONS	RESSOURCES			CHARGES		
	LF 2017	EX. 2017[8]	LF 2018	LF 2017	EX. 2017	LF 2018
BUDGET GENERAL	1 007 725	1 002 560	1 135 609	1 697 986	1 397 272	1 406 318
Recettes totales du Budget Général	920 139	884 336	1 063 607			
Dépenses du Budget Général				1 569 442	1 244 965	1 299 066
Dont dépenses en capital				808 317	531 804	499 031
Budget annexe et autres budgets	33 100	106 586	44 800	74 058	95 317	80 050
Comptes d'affectation spéciale	54 486	11 639	27 202	54 486	56 989	27 202
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL				-690 261	-394 712	-270 709
SOLDE BUDGETAIRE HORS PIP				118 056	137 093	228 322
OPERATIONS DE TRESORERIE						
BESOIN DE FINANCEMENT				1 002 861	808 492	727 309
Charges de trésorerie				312 600	413 780	456 600
Déficit budgétaire global				690 261	394 712	270 709
RESSOURCES DE FINANCEMENT	1 002 861	868 111	727 309			
Produit des cessions d'actifs		-	-			
Emission de dettes à moyen et long terme	285 300	255 155	279 600			
Remboursement de prêts et avances du Trésor	947	7,5	200			
Variation des dépôts des correspondants du Trésor	0	21980,7	0			
Tirage sur FMI	0	25 803	26 700			
Autres ressources de trésorerie	716 614	565 165	420 809			
TOTAL GLOBAL DE LA LOI DE FINANCES	2 010 586	1 870 671	1 862 918	2 010 586	1 811 052	1 862 918

Source *: DGB, mai 2018*

III. SITUATION FINANCIERE DES ENTREPRISES PUBLIQUES SUR LA PERIODE 2015-2017

L'analyse de la situation financière des sociétés et office d'Etat porte sur un ensemble de 11 entreprises publiques et 31 offices d'Etat ayant transmis leurs informations

[8] *Les chiffres sont provisoires*

financières au Ministère de l'Economie et des Finances. ***L'annexe 1*** présente la liste exhaustive des entreprises et offices d'Etat.

La situation financière des entreprises publiques sur la période 2015-2017 a été marquée par une évolution erratique, aussi bien du chiffre d'affaires que de la valeur ajoutée. Spécifiquement pour l'année 2017, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée ont connu des augmentations respectives de 7,4% et 17,7%.

Graphique 7: Chiffres d'Affaires et valeur ajoutée des entreprises à caractère économique (en milliards FCFA)

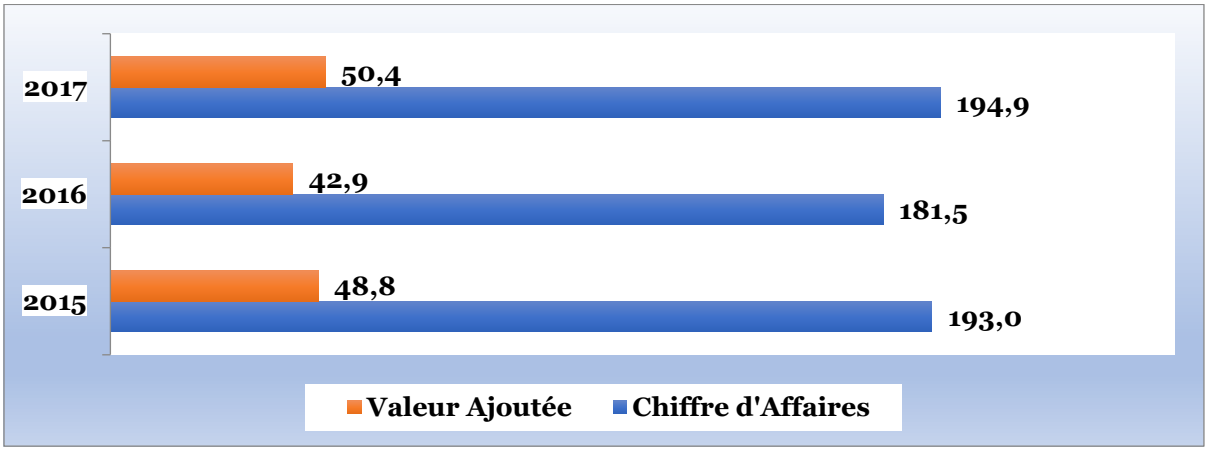

Source : *Budgets et états financiers des entreprises DGPED, mars 2018*

Globalement, les produits et les charges des entreprises à caractère économique ont affiché une tendance baissière sur la période 2015-2017 comme le montre le tableau N°5.

Au niveau des charges de personnel sur la période 2015-2017, elles représentent en moyenne un peu moins de deux (02) fois de chiffres d'affaires moyen. Elles se stabilisent autour de trente-quatre (34) milliards FCFA par an, et s'inscrivent en légère baisse en 2017.

En définitive, le résultat dégagé par les entreprises à caractère économique s'inscrit en baisse sur la période sous revue.

Tableau 5: Quelques indicateurs financiers des entreprises à caractère économique (en milliards FCFA)

Années	Produits	Charges totales	Charges de personnel	Résultat net
2015	232,9	226,4	34,5	6,5
2016	230,2	226,9	35,0	3,3
2017	214,1	216,2	34,6	-2,1

Source : *Budgets et états financiers des entreprises DGPED, mars 2018*

Au niveau des offices, contrairement aux entreprises à caractère économique, les produits et les charges affichent une tendance haussière sur la période 2015-2017. En définitive, les offices ont affiché un résultat net négatif sur la période, sauf en 2016 où un excédent de 2,8 milliards FCFA a été enregistré.

Tableau 6: Quelques indicateurs financiers des offices d'Etat (en milliards FCFA)

Années	Produits	Charges totales	Charges de personnel	Résultat net
2015	55,7	57,5	4,7	-1,8
2016	63,6	60,8	5,5	2,8
2017	79,1	81,4	6,4	-2,3

Source : *DGPED, mars 2018*

IV. SITUATION DES FINANCES LOCALES DE 2015 A 2017

A. Evolution des recettes des communes

En 2017, les recettes totales des communes s'élèvent à 66,1 milliards FCFA, en hausse de 6,1% par rapport à 2016. Cette augmentation est imputable aussi bien à l'accroissement des recettes propres (+3,5 milliards FCFA) des communes en 2017 qu'au léger relèvement des transferts qu'elles reçoivent de l'Etat (+1,0%).

Tableau 7: Evolution des recettes des communes sur la période 2015-2017 (en milliards FCFA)

POSTES	2015	2016	2017*
Recettes totales dont :	**80,8**	**62,3**	**66,1**
Propres	32,4	31,3	34,8
Transferts	48,4	31,0[9]	31,3
Dépenses totales dont :	**63,3**	**67,3**	**70,7**
Fonctionnement	31,5	37,3	37,2
Investissement	31,8	30,0	33,5

Source *: CONAFIL, avril 2018. *Les données de 2017 sont provisoires*

[9] La baisse des transferts en 2016 par rapport à 2015 est due à la fin du Projet de Service Décentralisé Conduit par les Communautés (PSDCC), financé par la Banque Mondiale. Les négociations sont en cours pour le démarrage d'une nouvelle phase de ce projet courant 2018.

B. Evolution des dépenses des communes

Sur la même période, les dépenses totales des communes se sont accrues de 5,1%, atteignant 70,7 milliards FCFA en 2017[10] contre 67,3 milliards FCFA en 2016. Cette hausse est portée par la croissance de 11,7% des dépenses d'investissement, lesquelles s'établissent à 33,5 milliards FCFA en 2017 contre 30 milliards FCFA en 2016.

Pour 2016, l'essentiel des investissements réalisés a concerné les secteurs des enseignements maternel et primaire, l'administration locale, les équipements marchands, les pistes rurales, la santé et l'eau. Le graphique n°9 présente la répartition sectorielle des investissements sur le FADeC en 2016.

Graphique 8: Répartition sectorielle des investissements communaux réalisés sur le FADeC en 2016

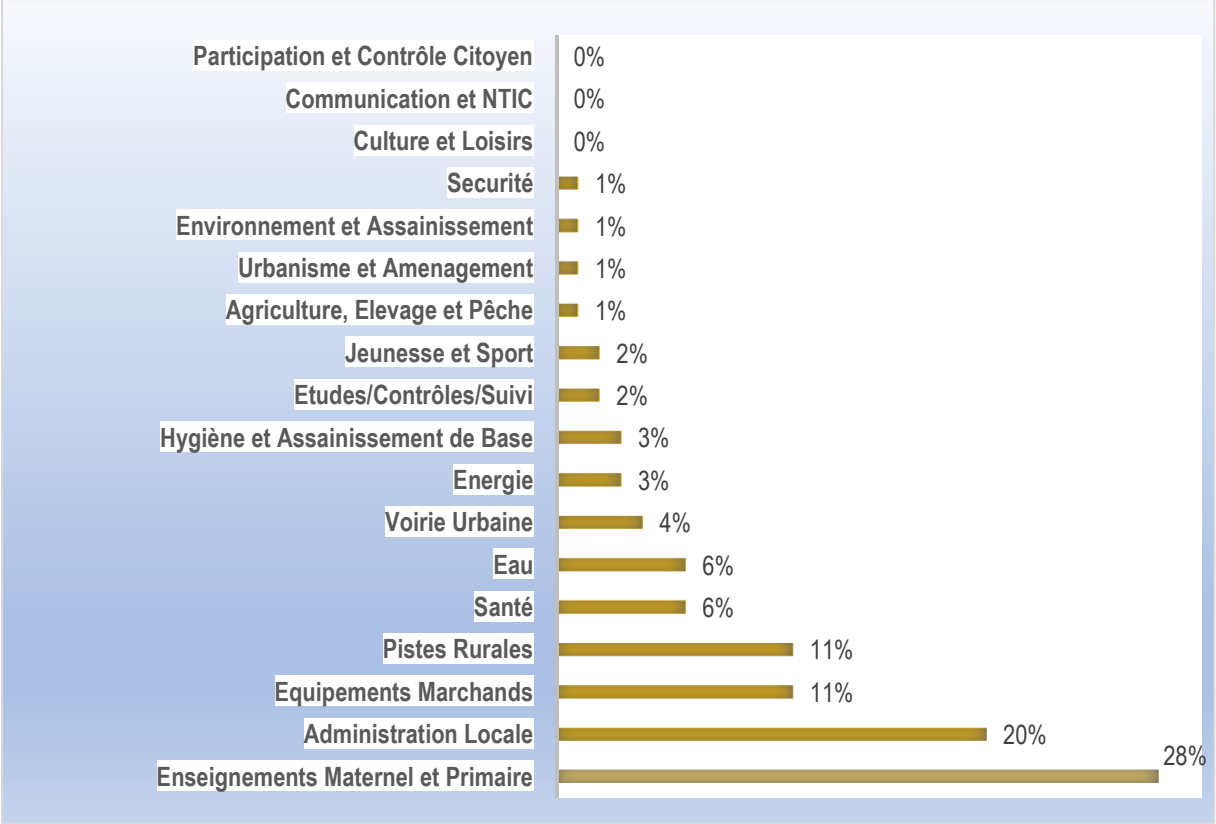

Source *: CONAFIL, mars 2018.*

S'agissant des dépenses de fonctionnement des communes, elles se sont affichées à 33,5 milliards FCFA en 2017 contre 31,8 milliards FCFA en 2015. Entre 2016 et 2017, elles ont affiché une hausse de 33%. La décomposition des dépenses de fonctionnement disponibles pour l'année 2016 montre qu'elles sont dominées par les dépenses de

[10] *Les données de 2017 sont provisoires.*

personnel et les autres charges. Le graphique n°10 présente la décomposition des dépenses de fonctionnement en 2016.

Graphique 9: Décomposition des dépenses de fonctionnement des communes par grandes masses en 2016

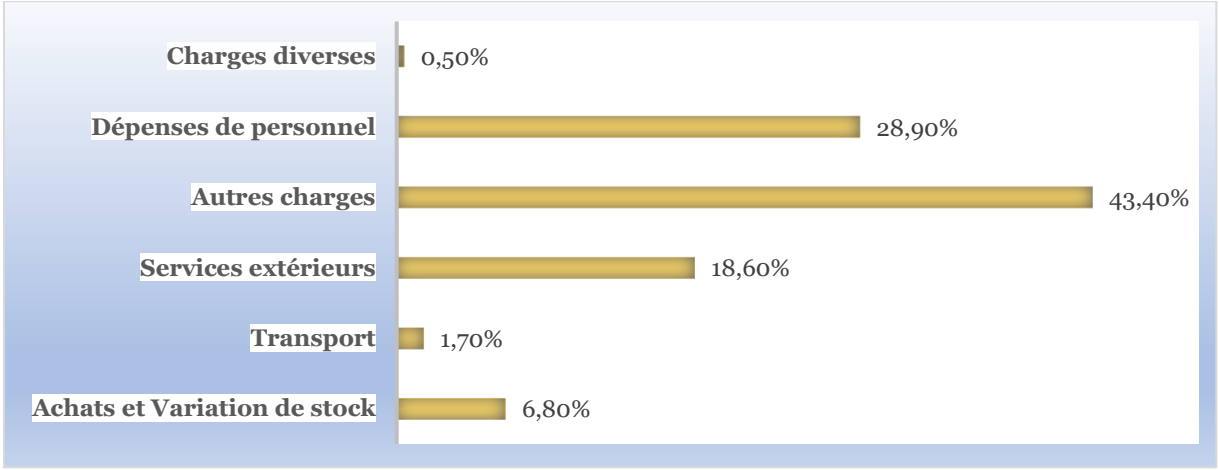

Source *: CONAFIL, mars 2018.*

V. SITUATION DE LA SECURITE SOCIALE DE 2015 A 2018

La situation de la sécurité sociale au Bénin est gérée par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et le Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB). La situation des deux structures se présentent comme suit :

A. SITUATION DE LA CNSS DE 2015 A 2018

A.1. Effectif des assurés et des employeurs affiliés à la CNSS

De 2015 à 2017, les effectifs des assurés et des employeurs affiliés à la CNSS se sont inscrits en hausse. L'effectif des assurés de la CNSS a connu une progression de 7,9% en passant de 263 766 en 2015 à 284 121 en 2016 puis à 306 984 en 2017. Quant aux employeurs immatriculés à la CNSS, leur effectif s'est accru de 19,8 % en atteignant 41 378 en 2017 contre 34 491 en 2015. Cet accroissement des assurés et des employeurs peut-être mis en lien avec l'amélioration continue du climat des affaires depuis 2016.

En 2018, cette tendance haussière des effectifs devrait se poursuivre. Ainsi, le nombre des employeurs affiliés à la CNSS passerait la barre des 45 000 en 2018 (soit une hausse prévisionnelle de 7,9% par rapport à 2017) et celui des assurés atteindrait plus de 331 000 (soit 9,5% de plus qu'en 2017).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des effectifs des assurés et des employeurs affiliés à la CNSS sur la période 2015-2018.

Graphique 10: Effectif des assurés et des employeurs affiliés à la CNSS

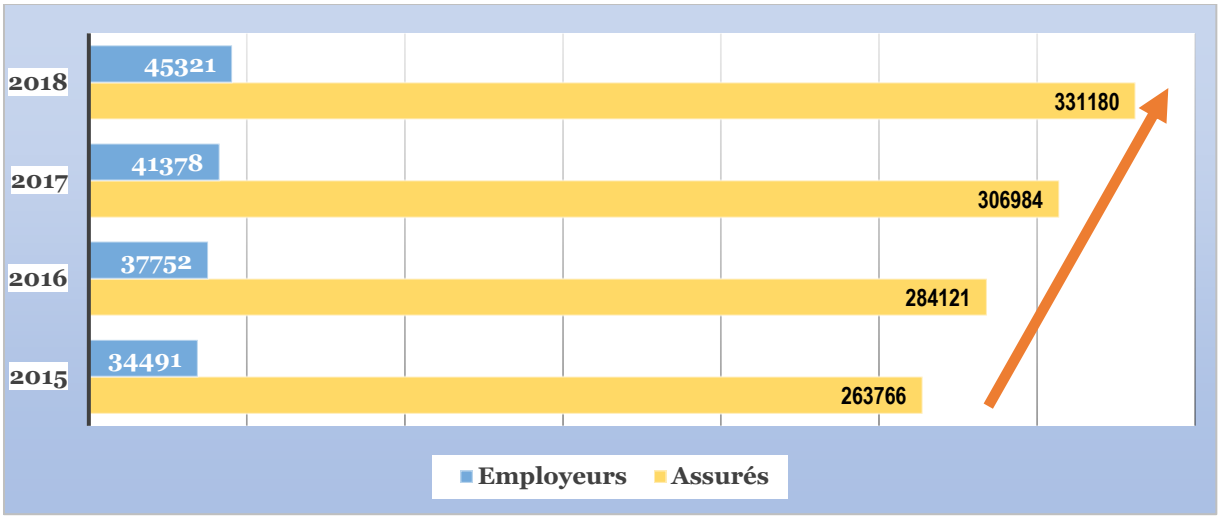

Source *: CNSS, Février 2018*

A.2. Recettes et Dépenses de la CNSS

En lien avec l'évolution des assurés, l'ensemble des recettes de la CNSS est passé de 94,1 milliards FCFA en 2015 à 102,6 milliards FCFA en 2016 puis à 98,6 milliards FCFA en 2017[11], soit une hausse de 4,7% entre 2015 et 2017. La légère baisse enregistrée en 2017 (-3,9%) résulte de ce qu'à partir de juin 2017, l'Etat a cessé de produire les déclarations pour ses Agents Contractuels provoquant ainsi une réduction des cotisations sociales dont le montant est passé de 71,6 milliards FCFA en 2016 à 65,5 milliards FCFA en 2017.

Quant aux dépenses de la CNSS, elles ont connu un accroissement de 7,0% sur la période 2015-2017. Elles sont en effet passées de 29,9 milliards FCFA en 2015 à 33,5 milliards FCFA en 2016 puis à 32,0 milliards FCFA en 2017. Ces dépenses sont constituées des prestations sociales et des dépenses de fonctionnement.

De l'évolution des recettes et dépenses de la CNSS, il se dégage sur la période 2015-2017 des résultats excédentaires en moyenne annuelle d'environ **66,7 milliards FCFA**.

En 2018, les prévisions tablent sur un relèvement du niveau des recettes et des dépenses de la CNSS en raison d'une amélioration projetée de l'environnement économique. Les recettes devraient s'élever à 100,7 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 2,1% par rapport à 2017. Cette augmentation prévisionnelle des recettes repose sur une amélioration attendue du montant des produits financiers qui

[11] *Les données de 2017 sont provisoires*

atteindraient 35,1 milliards FCFA en 2018 contre 32,7 milliards FCFA en 2017. Les cotisations sociales, par contre, baisseraient encore légèrement en 2018. Elles s'établiraient à 65,3 milliards FCFA en 2018 contre 65,5 milliards FCFA en 2017, soit une baisse de 0,3%.

Les dépenses de la CNSS connaitraient en 2018 une hausse de 12,9% pour atteindre les 36 milliards FCFA. Cette hausse sera tirée aussi bien par les prestations sociales (+11,0%) que par les dépenses de fonctionnement (+19,1%).

Les résultats de la CNSS continueraient alors d'être excédentaires de près de 65,0 milliards FCFA en 2018.

Tableau 8: Evolution des recettes et des dépenses de la CNSS (en milliards FCFA)

POSTES	2015	2016	2017[12]	2018
Cotisations sociales	66,7	71,6	65,5	65,3
Loyers	0,3	0,3	0,2	0,2
Produits financiers	27,0	30,5	32,7	35,1
Autres produits	0,2	0,2	0,2	0,1
TOTAL RECETTES	**94,1**	**102,6**	**98,6**	**100,7**
Montant des Prestations sociales	22,2	25,5	24,7	27,4
Dépenses de fonctionnement	7,7	8,0	7,3	8,7
TOTAL DEPENSES	**29,9**	**33,5**	**32,0**	**36,1**
RESULTAT (Recettes-Dépenses)	**64,2**	**69,2**	**66,6**	**64,6**

Source *: CNSS, Février 2018*

B. SITUATION DU FNRB de 2015 A 2018

B.1. Effectif des pensionnés du FNRB

Les pensionnés du FNRB sont constitués des affiliés (retraités) et de leurs bénéficiaires. Leur effectif augmente d'année en année aussi bien en ce qui concerne les retraités que leurs ayant-causes qui sont les veuves et les orphelins mineurs.

En 2017, l'effectif total des pensionnés du FNRB s'est établi à 73 202, en hausse de 3,9% par rapport à 2016. Le nombre des retraités a été porté à 48 968 en 2017 (+4,6% par rapport à 2016). Quant aux ayant-causes, leur effectif est passé de 23 665 à 24 234, soit une hausse de 2,4% entre 2016 et 2017.

[12] *Les données de 2017 sont provisoires*

Tableau 9: Evolution des effectifs des pensionnés du FNRB sur la période 2015-2017

Années	RETRAITES		AYANT-CAUSES		TOTAL	
	Effectif	Variation	Effectif	Variation	Effectif	Variation
2015	43 777		22 638		66 415	
2016	46 800	6,9%	23 665	4,5%	70 465	6,1%
2017	48 968	4,6%	24 234	2,4%	73 202	3,9%

Source *: DGB, 2018*

En 2018, il est attendu 596 départs à la retraite dont 317 Agents Permanents de l'Etat (APE) et 279 Agents Contractuels de l'Etat (ACE).

A. Produits et charges du FNRB

Les recettes du FNRB sont essentiellement composées des recettes de cotisation (82%) et des recettes issues de la validation des services (18%).

Sur la période 2015 à 2017, les recettes du FNRB sont passées de 26,1 milliards FCFA en 2015 à 24,7 milliards FCFA en 2016 pour s'établir à 31,6 milliards FCFA en 2017. La hausse de plus de 7 milliards FCFA observée entre 2016 et 2017 est due à l'application des nouveaux taux de cotisations à compter d'avril 2017 et l'affiliation des agents contractuels de l'Etat au FNRB.

Les charges du FNRB sont constituées des dépenses de pension (95%), des dépenses d'évacuation sanitaire (3%), des dépenses de soins et d'hospitalisation des pensionnés et des dépenses de fonctionnement du FNRB (2%).

Sur la même période, les dépenses ont connu une hausse, passant de 68,6 milliards FCFA en 2015 à 69,3 milliards FCFA en 2016 puis à 86,5 milliards FCFA en 2017. L'augmentation constatée est due à la prise en compte depuis le 1er janvier 2017 de : (i) la revalorisation au coefficient de 1,5 de l'indice de la pension des enseignants et (ii) la mise à niveau au coefficient de 1,25 de l'indice de toutes les pensions sur la base du décret 2011-505 du 05 août 2011 portant institution d'un coefficient de revalorisation des indices de traitement des Agents de l'Etat.

Ainsi, de l'évolution des produits et des charges observée sur la période 2015-2017, il se dégage des résultats déficitaires qui sont passés de 42,5 milliards FCFA en 2015 à 44,5 milliards FCFA en 2016 puis 54,8 milliards FCFA en 2017.

Tableau 10: Récapitulatif des produits et des charges du FNRB sur la période 2015-2018 (en milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018
CHARGES	**68,7**	**69,3**	**86,5**	**80,1**
Autres transferts courants	**67,7**	**68,6**	**85,9**	**78,9**
Dépenses de pensions	64,4	65,8	82,9	76,7
Soins et hospitalisation des pensionnés	2,7	2,6	1,8	1,2
Fonctionnement FNRB	**0,9**	**0,7**	**0,6**	**1,0**
Evacuation sanitaire	**-**	**-**	**-**	**1,2**
PRODUITS	**26,1**	**24,7**	**31,6**	**44,8**
Recettes de cotisations	19,8	18,6	30,4	41,1
Recettes issues de la validation des services	6,4	6,1	1,3	3,7
RESULTAT	**-42,6**	**-44,6**	**- 54,9**	**- 35,3**

Source *: DGB, Février 2018*

En 2018, les projections de recettes sont estimées à 44,8 milliards FCFA en raison de l'augmentation attendue des recettes du fait du recrutement de nouveaux agents en 2017 et de l'application des nouveaux taux de cotisations pour les pensions dès le mois de juin 2017[13], telle que prévue par la loi n°2015-19 du 15 novembre 2017 qui modifie et complète le code des pensions civiles et militaires de retraites.

Le niveau des dépenses prévisionnelles, hors dettes issues de la revalorisation, qui s'élève à 80 milliards FCFA, induirait un déficit prévisionnel de 35,3 milliards FCFA à fin décembre 2018, en baisse de 19,6 milliards FCFA par rapport à son niveau à fin décembre 2017.

Pour 2018, certaines mesures sont envisagées pour la maîtrise du déficit du FNRB. Au nombre de ces mesures, on peut citer :

- l'introduction de la biométrie dans la gestion des pensions qui permettra de réduire les fraudes éventuelles ;
- la poursuite de la réforme liée à la bancarisation des pensions ;
- le démarrage des travaux d'interfaçage de SICOPE et SUNKWE, etc.

[13] *De 6% à 8% pour les salariés et de 14% à 17% pour les employeurs.*

PARTIE 2 : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2019-2021

CHAPITRE I : PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2019-2021

I. ORIENTATIONS ECONOMIQUES DU BUDGET DE L'ETAT en 2019

A. Cadre de mise en œuvre de la politique économique en 2019

La conduite de la politique économique en 2019 restera conforme aux grandes options prises par le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) et aux engagements pris par l'Etat dans le cadre de son programme avec le FMI. Le PAG 2016-2021, dénommé « ***Bénin Révélé*** », découle d'un diagnostic complet, aussi bien institutionnel, économique que social, qui internalise les aspirations du plan décennal 2013-2023 de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

La vision du Gouvernement à travers ce programme est de **« relancer de façon durable le développement économique et social du Bénin »** de manière à établir un cadre plus propice à l'éclosion des talents et du dynamisme des Béninois.

De façon spécifique, le Programme repose sur trois (03) piliers, à savoir : **(i) la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance, (ii) l'engagement de la transformation structurelle de l'économie et (iii) l'amélioration des conditions de vie des populations**. Ces piliers sont déclinés en sept (07) axes stratégiques qui sont opérationnalisés à travers des projets phares et prioritaires.

A travers ce programme, l'Etat affirme son engagement à multiplier les ressorts de l'économie et à l'asseoir sur des bases plus stables et plus solides afin d'accélérer durablement le taux de croissance de l'économie et parvenir à une amélioration substantielle des conditions de vie des béninois.

A cet effet, l'option choisie est l'investissement. Il s'agira d'investir dans les secteurs stratégiques à haut potentiel et jusque-là sous-exploités tels que le tourisme, l'économie numérique, l'éducation, la santé, l'énergie, les infrastructures, l'agriculture et le cadre de vie, etc.

Tout en accélérant la croissance économique, la politique est également orientée vers la mise en place des filets sociaux au profit des couches les plus vulnérables. C'est dans cette optique que s'inscrivent les mesures sociales du Gouvernement parmi lesquelles on peut citer, entre autres, le Programme Assurance pour le Renforcement du Capital

Humain et la dynamisation des cantines scolaires en faveur des jeunes écoliers (Voir encadré).

Par sa politique économique et sociale, le Gouvernement est également résolu à atteindre les Objectifs de Développement Durable dont il a déjà retenu les cibles prioritaires pertinentes pour le Bénin.

De même, afin de maximiser les chances de succès de son Programme d'Actions, le Gouvernement a décidé de lancer un signal fort à la communauté internationale sur sa détermination à assurer une gestion transparente des finances publiques et à rassurer les investisseurs. A cet effet, il a délibérément conclu avec le FMI, le 07 avril 2017, un Programme Economique et Financier au titre de la Facilité Elargie de Crédit.

B. Priorités pour l'année 2019

L'orientation globale de la politique du Gouvernement, axée sur la mise en œuvre du PAG, est présentée de façon détaillée au plan sectoriel à l'annexe 3. Il se résume ainsi qu'il suit :

Dans le domaine agricole, l'Etat axera ses actions en 2019 sur a) le développement des filières de haute valeur ajoutée (ananas, anacarde, produits maraichers) et des filières conventionnelles (maïs, riz, manioc, lait, viande, œufs de table, poissons) ; b) la disponibilité et l'accessibilité aux semences et intrants de qualité ; c) l'appui aux investissements structurants (aménagement agricole, mécanisation et pistes rurales) ; d) le renforcement du cadre institutionnel de développement du secteur agricole (ATDA et DDAEP, FNDA, ABSSA, Centres de Services Agricoles).

Encadré : Quelques mesures à caractère social prises par le Gouvernement

Convaincu qu'aucun développement n'est possible sans une prise en charge efficace des populations les plus démunies, le Gouvernement a fait du social l'une des priorités de son Programme « Bénin Révélé » dont le pilier 3 porte d'ailleurs sur l'amélioration des conditions de vie des populations. A fin décembre 2017, les dépenses sociales prioritaires ont été exécutées à hauteur de 168,3 milliards de FCFA contre un objectif de 160,0 milliards FCFA retenu avec le FMI.

Ainsi, dans le secteur primaire, le Gouvernement a décidé de réduire substantiellement les taux de déperdition et d'abandon scolaires en injectant en 2017, plus de 10,1 milliards FCFA dans les cantines scolaires pour nourrir les enfants dans nos écoles. Cette enveloppe connaît une nette amélioration en 2018 pour atteindre 13,5 milliards FCFA contre seulement 1,0 milliard avant l'avènement de la nouvelle administration.

Au niveau de l'enseignement secondaire, d'importantes ressources ont été allouées (8,6 milliards FCFA en 2018 contre 4,2 milliards FCFA en 2017) pour l'accroissement du taux de scolarisation des filles, l'amélioration des conditions d'étude pour les élèves et les enseignants dans les collèges et lycées sur toute l'étendue du territoire national.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le Gouvernement a dépensé, pour la seule année 2017, la somme de 25,3 milliards FCFA pour contribuer aux dépenses de fonctionnement des centres universitaires, le paiement des arriérés de bourses et autres allocations ainsi que le renforcement des capacités des structures des œuvres universitaires contre un total de 9,0 milliards FCFA dépensé sur les deux années antérieures (2015 et 2016).

Dans le secteur de la santé, l'Etat a maintenu toutes les mesures de gratuité en cours telles que la gratuité de la césarienne et la prise en charge gratuite du paludisme pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. De même, l'Etat a réalisé au cours de l'année 2017, une grande opération de distribution de moustiquaires imprégnées sur toute l'étendue du territoire national pour un montant de 14.000.000.000 FCFA. Par ailleurs, les différents programmes de vaccination sont régulièrement organisés et les formations sanitaires équipées en médicaments et en équipements médico-techniques.

Dans le secteur de l'eau, pour la seule fourniture d'eau potable en milieux urbains, péri urbains et ruraux, il est prévu une bagatelle somme de 96,0 milliards FCFA pour la seule année 2018 contre 7,2 milliards FCFA déjà dépensés en 2017.

Au niveau de la fourniture de l'électricité, 3,4 milliards FCFA sont en cours d'investissement en 2017 et 2018 pour le seul programme d'électrification rural pour 6000 ménages, sans compter les investissements lourds en cours dans le cadre de l'installation de centrales électriques dual fuel à Maria-Gléta. L'objectif est d'assurer la fourniture continue d'électricité à chaque Béninois d'ici 2021.

Dans le secteur de l'agriculture, des moyens substantiels sont déployés pour améliorer les conditions de vie des paysans et booster la croissance à travers une forte productivité. Ainsi, pour la seule année 2018, 27,1 milliards FCFA sont alloués pour accroître les revenus des ménages en milieu rural, améliorer la couverture et les interventions relatives à la nutrition et la croissance des enfants dans 706 villages et 40 communes du Bénin.

De même, plusieurs projets transversaux seront mis en œuvre afin d'améliorer les conditions de vie des Béninois. Au nombre de ces projets, il y a le projet **ARCH** destiné à accroître les capacités et l'accès de tous, notamment les plus pauvres, aux services sociaux de base ainsi qu'aux opportunités économiques. Le coût de ce projet est de 313,3 milliards FCFA sur la période 2017-2021.

Dans le même registre, le projet **ASPHALTAGE** qui vise un « relooking » des grandes villes du Bénin avec le bitumage de plus de 620 km de routes impactera directement ou indirectement plus de 2.500.000 personnes pour un coût global de 400 milliards FCFA.

Enfin, le programme **Bénin-Taxi** qui est une flotte de taxis déployée dans les grandes villes du pays permet de créer de l'emploi pour plusieurs jeunes et de toucher environ 1500 personnes dans divers ménages du Bénin.

Au niveau de l'économie numérique, les actions du Gouvernement viseront le développement des services numériques dans les secteurs d'activité en vue d'en faire un levier de croissance et d'inclusion sociale. A cet effet, les priorités pour 2019 concernent : i) l'achèvement de la couverture de tout le territoire national en internet haut et très haut débit et l'interconnexion de l'administration ; ii) le développement de façon intensive des e-services au profit des usagers de l'administration et des autres secteurs socio-économiques de base (commerce, éducation, agriculture, santé, postes, etc.) ; iii) le renforcement de la sécurité des systèmes d'information et des services numériques ; iv) la modernisation de la radiodiffusion par le numérique ; v) la vulgarisation et la mise en œuvre du code du numérique ; et vi) la promotion et le développement des contenus numériques.

Dans le domaine du commerce, l'Etat focalisera sa politique sur la promotion du commerce intérieur, le renforcement de la compétitivité des entreprises locales et la promotion de l'infrastructure qualité. A cet effet, les priorités concerneront, entre autres, i) la mise en place des Zones Economiques Spécialisées ; ii) l'opérationnalisation de la loi sur la concurrence ; iii) la poursuite de la mise à niveau des entreprises et iv) la mise en place des Centres Techniques.

En ce qui concerne le tourisme, la politique de l'Etat sera orientée vers le renforcement des capacités des acteurs et l'amélioration de la qualité des services ainsi que la modernisation des infrastructures touristiques suivant les standards internationaux. A cet effet, les priorités pour l'année 2019 concerneront, entre autres, la rénovation de la cité lacustre de Ganvié, la construction d'un musée thématique des rois à Abomey et d'un musée international des arts et civilisations vodoun à Porto-Novo, la restauration à l'identique de la cité historique de Ouidah et du parcours de la route des esclaves, la restauration des parcs de la Pendjari/W, l'aménagement des stations balnéaires et la réhabilitation du site Ganni à Nikki.

Dans le domaine de la culture, les axes de la politique publique concerneront i) le renforcement des capacités des acteurs culturels et l'amélioration de la qualité des œuvres ; ii) la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel ; iii) le renforcement et la modernisation des infrastructures culturelles suivant les standards internationaux. Dans ce cadre, l'Etat mettra l'accent en 2019, entre autres, sur la défiscalisation des investissements et des salaires culturels, la construction du théâtre national, la construction d'un zénith de 7 000 places, la construction d'un complexe culturel et sportif.

Au plan des sports, il s'agira pour l'Etat de promouvoir le développement des activités sportives et de la construction d'infrastructures sportives adéquates. Ainsi, l'Etat veillera en 2019, entre autres, à : i) poursuivre l'expérience des classes sportives en football, basketball, handball, athlétisme, et arts martiaux en milieux scolaires ; ii) construire/réhabiliter les stades communaux et départementaux ; iii) créer les académies sportives départementales ; iv) réorienter les programmes de la chaîne de télévision ADO-TV vers le sport et la culture.

Dans le domaine de la justice, l'Etat poursuivra les réformes politiques et institutionnelles, la mise en œuvre de la carte judiciaire et la mise en place d'une nouvelle carte pénitentiaire. De même, un accent sera mis sur l'amélioration de l'accès à la justice, des droits de l'homme, des femmes, de l'adolescent et de l'enfant ; la modernisation du cadre législatif, normatif et institutionnel ainsi que la modernisation de l'administration judiciaire.

Au niveau des affaires étrangères, l'Etat focalisera son attention en 2019 sur : i) l'amélioration de la gouvernance administrative du MAEC ; ii) la mise en œuvre d'une stratégie pour un meilleur placement des cadres dans les organisations internationales ; iii) le renforcement de la participation de la diaspora béninoise au développement du pays par des mesures incitatives et fiscales ; et iv) le renforcement de la diplomatie économique.

Sur le plan de la décentralisation, les priorités pour 2019 concerneront, entre autres, la mise en œuvre du programme de filets sociaux au profit des ménages extrêmement pauvres, la transformation du FADEC en fonds autonome, la poursuite de la délimitation et de la matérialisation des unités administratives du Bénin, l'appui aux communes pour la mise en œuvre des sous-projets dans le domaine de l'éducation, des services marchands et de la santé.

S'agissant de la gestion de la fonction publique, l'action publique en 2019 mettra l'accent, entre autres, sur la promotion de la sécurité et de la santé au travail, l'informatisation de la gestion des ressources humaines, la dématérialisation de la gestion des carrières, la mise en place d'un référentiel national de qualité dans les services publics intégrant les normes.

Au niveau de l'énergie, les priorités en 2019 concerneront : i) l'accroissement des capacités de production, des moyens de transport et de distribution de l'énergie électrique ; ii) la promotion de l'électrification rurale et de la maîtrise d'énergie ; iii) le renforcement des capacités nationales de planification et de gestion du sous-secteur

des combustibles domestiques et de maîtrise de la biomasse-énergie ; iv) le renforcement des capacités institutionnelles et réglementaires ; v) la mise en place d'une politique adéquate de tarification et de financement du secteur ; vi) le développement et la gestion des partenariats pour assurer l'approvisionnement en gaz nature.

Dans le domaine de l'Eau, l'Etat accordera la priorité en 2019 à : i) l'amélioration du cadre de gestion pour une bonne gouvernance de l'eau ; ii) la réalisation de l'accès universel et durable à l'eau potable ; iii) l'amélioration de la disponibilité de l'eau en quantité et en qualité pour les activités de production et v) la promotion de l'accès à l'assainissement des eaux usées en milieu urbain et périurbain.

S'agissant des Mines, l'Etat focalisera ses efforts prioritairement sur la révision des cadres institutionnel et juridique du sous-secteur minier, la promotion et la valorisation du potentiel minier du Bénin, l'intensification des recherches géologique et minière.

En ce qui concerne les infrastructures, les priorités pour 2019 sont relatives à la poursuite des projets ci-après : i) la construction de l'Aéroport international de Glo-Djigbé et de la voie expresse Glo-TOGBIN ; ii) la construction d'un axe routier de contournement nord-est de la ville de Cotonou ; iii) la réhabilitation, la modernisation et l'extension du réseau routier national (1 362 km) ; iv) la modernisation et l'extension du Port de Cotonou et la construction du tronçon ancien Pont-CENSAD ; v) l'aménagement et le bitumage de la route des pêches ; vi) la construction d'une liaison autoroutière entre le carrefour Sèmè et la lagune de Porto-Novo ; vii) l'aménagement de la route Djougou-Péhunco-Kérou.

Au niveau du cadre de vie, l'année 2019 connaitra l'accélération de plusieurs grands chantiers du PAG tels que : i) le projet Asphaltage ; ii) la construction de 2100 logements sociaux ; iii) la construction de la cité administrative technique à Abomey-Calavi ; iv) la construction de la cité ministérielle à Cotonou ; v) la construction de douze (12) cités administratives départementales ; vi) la construction du siège de l'Assemblée Nationale. De même, une attention particulière est portée sur les **questions liées aux changements climatiques** qui figurent au premier rang des priorités en termes d'investissement pour accroître la durabilité et la résilience des financements consentis pour les projets de développement de notre pays. Le Gouvernement envisage donc mettre à contribution la Représentation Nationale pour

une mobilisation plus accrue des ressources des partenaires en vue de porter l'impact des actions initiées.

Au plan des affaires sociales et de la microfinance, l'Etat s'évertuera, entre autres, à : i) construire, réhabiliter et équiper les Centres de Promotion Sociale et les DDASMF[14] ; ii) promouvoir des mécanismes durables de protection sociale des plus vulnérables ; iii) améliorer le statut juridique et social de la femme ; iv) renforcer la participation et l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels, économiques et politiques ; v) professionnaliser les Systèmes de Financement Décentralisés et renforcer leurs capacités financières et d'innovation.

Dans le domaine de la santé, la politique économique sera conforme, en plus du PAG, au Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). Ainsi, spécifiquement pour la gestion 2019, les priorités de l'Etat concerneront : i) le recrutement et la formation des médecins généralistes, des spécialistes et des paramédicaux et leur répartition équitable sur toute l'étendue du territoire national ; ii) le renforcement du plateau technique dans les formations sanitaires à tous les niveaux de la pyramide avec l'acquisition de 2 IRM à Cotonou et Parakou ; de 3 scanners à Natitingou, Parakou et Lokossa ; iii) la construction et l'équipement d'un centre hospitalier universitaire moderne ; iv) l'autonomisation de toutes les formations sanitaires en eau et énergie ; v) la construction et l'équipement de 5 hôpitaux de zone à Cotonou 1, Adjohoun, Avrankou, Bohicon et Porto-Novo.

En ce qui concerne la promotion des petites et moyennes entreprises et de l'emploi, l'Etat accordera la priorité, entre autres, i) au renforcement de la compétitivité et la mise à niveau des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) ; ii) à la promotion des produits et lignes de crédits au profit des artisans ; iii) à la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Emploi Salarié, du Partenariat Décentralisé pour l'emploi et du Renforcement des capacités des demandeurs d'emploi ; et iv) au financement des entreprises portées par les jeunes et des Micro Petites Entreprises et Industries (MPEI) accompagnés par l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises.

S'agissant des enseignements maternel et primaire, l'Etat mettra l'emphase sur : i) la poursuite des mesures de gratuité ; ii) la construction de 1200 salles de classe ; iii) le recrutement de personnel (1465 instituteurs adjoints, 430 instituteurs,

---

[14] *DDASMF : Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance*

50 conseillers pédagogiques, 25 inspecteurs, etc.) ; iii) l'extension des Cantines Scolaires dans toutes les écoles des zones rurales du Bénin ; iv) la poursuite de l'apprentissage de l'anglais et de l'informatique au primaire.

Pour les enseignements secondaire, technique et la formation professionnelle, les priorités concerneront, entre autres : i) l'accroissement de la contribution nationale au financement des investissements du secteur ; ii) la création d'un centre de formation professionnelle par commune ; iii) la poursuite des mesures de gratuité à l'enseignement général pour les filles ; iv) le développement de l'alphabétisation centrée sur les couches socio-professionnelles.

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'Etat mettra l'accent sur : i) la mise en place de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (CIIS) ; ii) l'investissement dans des filières cibles techniques et professionnelles (tourisme, arts et culture, commerce, maintenance de véhicules, etc.) ; iii) la construction et l'équipement des infrastructures au profit des universités nationales du Bénin (FASEG/UAC, ENEAM, FSA, ENSET, etc.) ; iv) le recrutement d'enseignants et du personnel administratif, technique et de services.

Dans le domaine de la sécurité, l'Etat aura pour priorité la sécurité des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire national. L'atteinte de cet objectif passera par : i) la modernisation du dispositif sécuritaire ; ii) la prévention de toutes les formes de menaces à la sécurité intérieure ; iii) la promotion de l'implication de l'ensemble des acteurs, dont les populations, à la sécurité nationale.

II. CADRAGE MACROECONOMIQUE A MOYEN TERME 2019-2021

L'activité économique mondiale indique en perspective une dynamique de croissance robuste en 2019. En effet, selon le FMI[15], la vigueur de l'activité observée en 2017 devrait se maintenir en 2018 et en 2019 avec des prévisions de croissance qui s'établissent à 3,9% en 2018 et en 2019 contre 3,7% en 2017, en lien avec des conditions financières favorables. Ces perspectives tiennent principalement aux pays avancés où il est prévu un taux de croissance qui atteindrait 2,4% en 2018 comme en 2017 et 2,2% en 2019.

Au plan national, sur la base de l'évolution probable de la conjoncture aux plans international et sous régional et en tenant compte de l'évolution prévisible de

[15] *Mise à jour des Perspectives Economiques Mondiales (PEM), juillet 2018*

l'économie, plusieurs sentiers de croissance sont envisageables. Le taux de croissance de l'économie devrait ainsi se situer en 2019 entre 7,6% et 8,5% selon le scénario retenu.

Graphique 11: Evolution du taux de croissance économique de 2016 à 2021 (%)

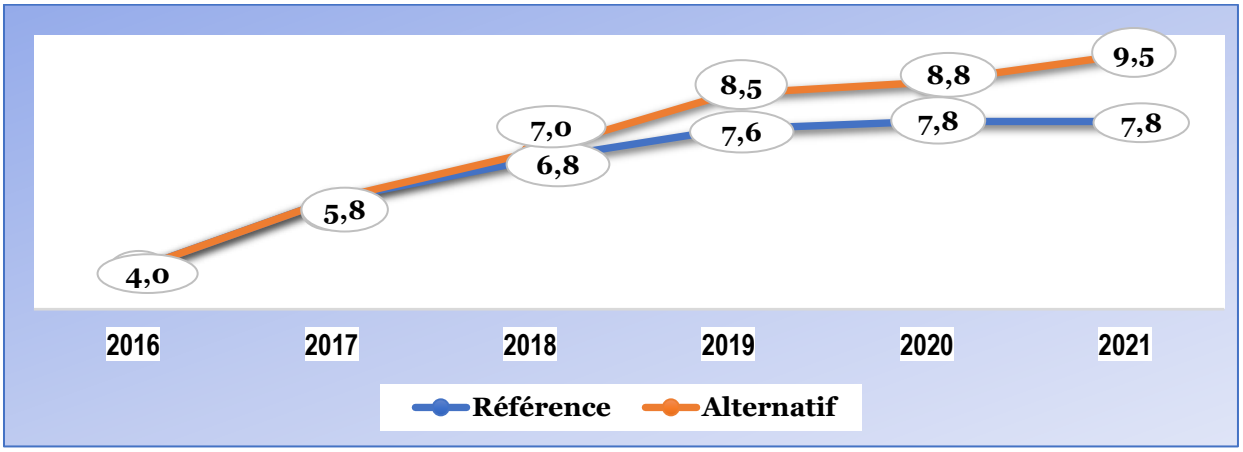

Source *: DGAE, Septembre 2018*

A. SCENARIO DE REFERENCE

Ce scénario affiche de la prudence par rapport aux ambitions du Gouvernement et prend en considération les risques qui pèsent sur l'économie dont entre autres, l'évolution du cours des matières premières sur le marché international, les aléas climatiques, une célérité moins que prévue dans la mise en œuvre des différentes réformes économiques et des investissements publics, etc.

Les résultats du cadrage indiquent pour la période 2019-2021, que l'économie enregistrerait une croissance soutenue dans un environnement caractérisé par la maîtrise de l'inflation. Le taux de croissance économique passerait de 7,6% en 2019 à 7,8% en 2021.

B. SCENARIO ALTERNATIF

Le scénario alternatif est orienté vers l'accélération rapide de la croissance de l'économie, une réduction substantielle de la pauvreté et l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Il prend en considération la situation de l'économie en 2017 et le phasage actualisé des investissements prévus au PAG au regard de la fin progressive des études de faisabilité. Il suppose également une célérité satisfaisante dans la mise en œuvre des réformes et investissements prévus au PAG, une évolution favorable des cours des matières premières sur le marché international ainsi que des conditions climatiques avantageuses.

Ainsi, pour la période 2019-2021, l'économie devrait enregistrer une croissance plus rapide dans un environnement non inflationniste. Le taux de croissance économique est attendu à 9,5% en 2021 contre 8,5% en 2019.

C. FACTEURS DE CROISSANCE EN 2019 ET A MOYEN TERME

La croissance en 2019 et à moyen terme sera portée par le renforcement de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement. Spécifiquement, pour 2019, la croissance de l'activité sera tirée par :

1- la hausse de la production agricole en lien avec, entre autres, la mise en œuvre des programmes nationaux de développement des filières ananas, anacarde, riz, cultures maraîchères et œufs de table, le renforcement des infrastructures agricoles dans la vallée de l'Ouémé, le développement des périmètres irriguées en milieu rural, l'amélioration de la productivité agricole des petites exploitations, etc. ;

2- l'amélioration de la transformation artisanale des produits agricoles en lien, d'une part, avec la hausse de la production agricole et, d'autre part, les bonnes perspectives d'activité au Nigéria ;

3- l'activité d'égrenage en raison des bonnes perspectives attendues pour la compagne 2018-2019 ;

4- l'amélioration de l'offre d'énergie en soutien au dynamisme de l'économie ;

5- le dynamisme de l'activité dans les BTP en raison de ce que la majorité des projets structurants devraient aborder leur phase active ;

6- le développement des infrastructures touristiques et de soutien au tourisme suivant les standards internationaux ainsi que l'amélioration de la qualité des services touristiques ;

7- la bonne tenue du secteur des télécommunications en raison de la fourniture plus accrue de l'internet haut et très haut débit aux administrations publiques, aux entreprises et aux ménages et la poursuite de l'extension de la couverture en réseaux de téléphonie mobile aux zones enclavées ; etc.

8- la poursuite de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;

9- l'amélioration de la gouvernance du Port qui devrait impacter le volume du trafic et les activités de service.

Tableau 11: Principales hypothèses et synthèse des résultats du cadrage macroéconomique 2019-2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Quelques hypothèses					
Taux de change (FCFA)					
Dollar	580,9	580,9	580,9	580,9	580,9
Naira	1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Cours des matières premières					
Coton ($/Kg)	1,84	1,95	1,97	1,99	2,01
Pétrole ($/baril)	52,7	65,0	65,0	65,4	65,9
Taux d'intérêt					
Créditeur	6,04	6,04	6,04	6,04	6,04
Débiteur	7,82	7,82	7,82	7,82	7,82
Variations en %					
P.I.B. nominal	5,9	7,4	9,7	9,6	10,2
P.I.B. au prix de 2007	5,8	6,8	7,6	7,8	7,8
Recettes totales	26,6	8,2	7,6	12,6	10,0
Dépenses totales et prêts nets	21,3	4,5	-2,4	2,4	5,3
Ratios en % du P.I.B					
Taux d'investissement	28,4	28,4	29,2	30,3	28,1
Epargne Intérieur brut	15,4	16,9	18,6	20,8	20,0
Epargne Nationale	16,7	18,2	19,9	22,5	21,1
Recettes totales	17,5	17,7	17,3	17,7	17,6
Recettes fiscales	13,2	14,8	14,5	14,9	14,9
Recettes non fiscales	4,3	2,9	2,8	2,7	2,6
Dépenses totales et prêts nets	24,5	23,8	21,4	20,5	19,7
Masse salariale	6,3	6,5	5,9	5,8	5,8
Investissement public	9,1	8,7	7,1	6,8	6,3
Contribution budgétaire à l'investissement	5,8	4,7	3,5	3,5	3,6
Déficit global (base ordonnancement, dons compris)	-5,9	-4,7	-2,7	-1,2	-1,3
Exportations de biens	27,3	28,9	30,6	32,3	30,6
Importations de biens	40,3	40,5	41,1	41,8	38,7
Balance commerciale de biens	-13,0	-11,6	-10,5	-9,5	-8,1
Balance courante (- = déficit)	-11,6	-10,3	-9,3	-7,8	-7,0
Balance globale	-3,0	-1,7	-0,4	0,6	0,8

Source : *DPC/DGAE/MEF, Pink Sheet, FMI, BCEAO, Septembre 2018*

III. INCERTITUDES

Les prévisions macroéconomiques pour la période 2019-2021 sont sujettes à des incertitudes qui pourraient compromettre leur réalisation. Au nombre de ces incertitudes, on peut citer : i) les aléas climatiques ; ii) l'évolution des cours des matières premières dont en particulier le coton et le pétrole ; iii) les politiques commerciales et de change au Nigéria ; iv) la réaction du monde des affaires aux

élections législatives au Bénin et présidentielles au Nigéria en 2019 ; v) le rythme d'exécution des projets inscrits au PAG pour l'année 2019.

L'agriculture, l'un des secteurs stratégiques de l'économie, reste encore exposée aux perturbations liées au climat et aux autres phénomènes naturels. Les manifestations de ces phénomènes sont notamment l'apparition de poches de sècheresse, des retards dans l'arrivée des pluies ou leur mauvaise répartition, la récurrence des inondations, l'apparition de nouveaux ravageurs qui déciment les cultures[16], la dégradation des terres agricoles, la baisse des rendements, etc. Les simulations montrent qu'une baisse de 10% de la production agricole suffirait à baisser le taux de croissance de 1,5 point ; ce qui montre le niveau de vulnérabilité de l'économie. Face à cette situation, les mesures d'atténuation concernent notamment la maîtrise de l'eau à travers les aménagements hydro-agricoles prévus dans divers projets et programmes ainsi que la mise en place de semences améliorées résilientes aux changements du climat.

Sur le marché international, l'évolution des cours des matières premières, notamment le coton et le pétrole fait l'objet d'une attention particulière.

En ce qui concerne le coton, le cours moyen annuel a affiché une tendance haussière ces dernières années. Ainsi, de 1,55 $/Kg en 2015, le cours s'est affiché en 2017 à 1,85 $/Kg. Les perspectives pour 2018 et 2019 sont en faveur d'une poursuite de cette tendance. Toutefois, une évolution défavorable des cours pourrait se répercuter à moyen terme sur la production de coton qui reste encore le principal produit d'exportation du pays. Selon les simulations, une baisse de 10% de la production du coton en dessous des prévisions, induirait une réduction de 0,12% du taux de croissance économique.

S'agissant du pétrole, les perspectives tablent sur une remontée des cours en 2018 et une stabilité en 2019 après les niveaux bas de 2015 et 2016. Toutefois, le cours du pétrole reste entouré d'incertitudes. Une hausse plus que prévue de cours impacterait l'inflation et la croissance économique. Selon les simulations, une hausse du cours du pétrole de 15% au-delà des prévisions provoquerait une perte de croissance de 0,01 point.

La proximité géographique du Bénin avec le Nigéria et l'étroitesse des relations commerciales entre les deux pays constituent une opportunité mais présentent également des incertitudes. Ces incertitudes tiennent aussi bien à la politique

[16] Cas des chenilles légionnaires qui ont dévasté les cultures du maïs au Bénin en 2016

commerciale du Nigéria qu'à sa politique monétaire. Par exemple, la décision de politique monétaire du Nigéria du 20 juin 2016 ayant consacré la dépréciation du Naïra a été fortement ressentie au Bénin. Il en a résulté une baisse de l'activité dans les industries béninoises, notamment les industries agroalimentaires. Les simulations de la Direction Générale des Affaires Economiques révèlent qu'une baisse de 10% du cours du naira induirait une réduction de 1,03% de la production du secteur industriel.

La politique économique en cours, à travers la mise en œuvre du PAG, devrait contribuer à atténuer à terme, les effets des chocs exogènes (matières premières et Nigéria) en révélant le potentiel de nouveaux secteurs (tourisme, numérique, etc.) et en diversifiant l'économie.

L'année 2019 sera une année d'élections au Bénin et au Nigéria. Au Bénin, l'année 2019 marquera l'organisation des élections législatives qui consacreront la fin de la 8ème législature et l'installation de la 9ème. Au Nigéria, le pays connaitra dès le mois de février 2019, sa 9ème élection présidentielle depuis son indépendance. Même s'il est admis que ces périodes électorales sont caractérisées par un attentisme du monde des affaires, l'ampleur de l'impact de ce phénomène sur l'économie reste une source d'incertitude. Par ailleurs, ces périodes constituent également des moments de risque politique qui peuvent entacher les performances économiques. Toutefois, la maturité de la démocratie béninoise est un élément important d'atténuation de ce risque pour le Bénin.

Enfin, le rythme soutenu de la croissance projeté à moyen terme est principalement tiré par les investissements prévus au PAG. Dans l'hypothèse non souhaitable de difficultés de mise en œuvre du PAG, le taux de croissance en pâtirait.

Afin de pallier la survenance de ce risque, le Gouvernement a mis en place un mécanisme fonctionnel de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAG avec un rôle déterminant des Unités Présidentielles de Suivi qui rendent compte directement au Chef de l'Etat.

CHAPITRE II : PERSPECTIVES FINANCIERES 2019-2021

I. OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT SUR LA PERIODE 2019-2021

Au regard du cadrage macroéconomique, les ressources totales du budget général devraient afficher une hausse de 8,3% en moyenne annuelle sur la période 2019-2021. Spécifiquement pour 2019, elles s'afficheraient à 1 137,6 milliards FCFA contre 1 063,6 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 6,7%. Du côté des charges, l'Etat maintiendrait sa politique de priorisation des PPP au détriment des investissements publics afin de contenir le déficit budgétaire. Ainsi, les dépenses du Budget Général connaitraient un taux de progression moyen de 3,1% sur la période 2019-2021.

Plus généralement, la politique publique en matière de dépense sera axée sur l'efficacité de la dépense publique. Spécifiquement, l'Etat visera : i) la poursuite de la maîtrise du train de vie de l'Etat ; ii) l'extension de la revue des dépenses à de nouvelles catégories de charges ; iii) l'orientation des dépenses d'investissement vers les projets et programmes phares et prioritaires du Programme d'Actions du Gouvernement ; iv) le renforcement du suivi de l'exécution des projets d'investissement ; v) la maîtrise du déficit budgétaire ; vi) la préservation et le renforcement du modèle social (mesures de gratuité dans les secteurs de l'éducation et de la santé, poursuite des micro-crédits, etc.) ; vii) la mise en œuvre du projet ARCH ; viii) l'aménagement du territoire ; ix) l'expérimentation à blanc de l'exécution du budget de l'Etat en mode programme ; x) la prise en considération du cycle électoral 2019-2021.

En matière de mobilisation des ressources, la politique publique sera orientée vers la modernisation de l'administration fiscale et l'élargissement de la base imposable à travers : i) l'informatisation des structures ; ii) la simplification, l'automatisation des procédures et le renforcement des capacités en ressources humaines ; iii) la poursuite de la migration vers SYDONIA World au niveau de l'Administration Douanière ; iv) la dématérialisation des procédures de dédouanement et l'unification des différents systèmes d'information ; v) l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers ; vi) l'identification des niches de recettes et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ; vii) l'amélioration du cadre législatif et réglementaire ; viii) le renforcement de la coopération nationale et internationale.

Le tableau 12 suivant présente l'évolution des ressources et des charges du budget général sur la période 2019-2021.

Tableau 12: Equilibres prévisionnels sur la période 2019-2021 (en millions FCFA)

	2018	2019	2020	2021
RESSOURCES				
BUDGET GENERAL	**1 135 609**	**1 211 902**	**1 374 200**	**1 438 100**
Recettes totales du Budget général	1 063 607	1 137 600	1 298 898	1 362 298
Budget annexe et autres budgets	44 800	51 000	52 000	52 500
Comptes d'affectation spéciale	27 202	23 302	23 302	23 302
CHARGES				
BUDGET GENERAL	**1 406 318**	**1 373 041**	**1 456 900**	**1 538 500**
Dépenses du Budget Général	1 299 066	1 264 289	1 347 348	1 427 948
Dont dépenses en capital	499 031	439 800	497 800	542 700
Budget annexe et autres budgets	80 050	85 450	86 250	87 250
Comptes d'affectation spéciale	27 202	23 302	23 302	23 302
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL	**-270 709**	**-161 139**	**-82 700**	**-100 400**

Source *: DGB, Septembre 2018*

Somme toute, le budget 2019 permettra d'atteindre les objectifs ci-après :

- porter le taux de pression fiscale de 13,2% en 2017 à 14,5% en 2019 et 14,9% en 2021 ;
- réduire progressivement le ratio masse salariale sur recettes fiscales de 44,2% en 2018 à 40,8% en 2019 et 39,1% en 2021 ;
- réduire le déficit budgétaire (dons compris) en pourcentage du PIB de 4,7% en 2018 à 2,7% en 2019 et 1,3% en 2021.

Tableau 13: Quelques indicateurs des finances publiques (%)

	2019	2020	2021
% du PIB			
Recettes totales	17,3	17,7	17,6
Recettes fiscales	14,5	14,9	14,9
Recettes non fiscales	2,8	2,7	2,6
Dépenses totales et prêts nets	21,4	20,5	19,7
Masse salariale	5,9	5,8	5,8
Investissement public	7,1	6,8	6,3
Contribution budgétaire à l'investissement	3,5	3,5	3,6
Solde primaire (définition étroite)	2,1	2,6	2,5
Solde primaire (définition large)	-1,6	-0,6	-0,2
Solde global base ordonnancement, hors dons	-4,0	-2,9	-2,1
Solde budgétaire global, base ordonnancement, dons compris	-2,7	-1,2	-1,3
% des recettes fiscales			
Masse Salariale	40,8	39,1	39,1

Source *: DPC/DGAE/MEF, Septembre 2018*

II. SITUATION FINANCIERE DES ENTREPRISES PUBLIQUES SUR LA PERIODE 2019-2021

Les perspectives sont globalement favorables aussi bien pour les entreprises à caractère économique que pour les offices.

Le chiffre d'affaires des entreprises à caractère économique devrait enregistrer une amélioration progressive pour s'établir à 298,2 milliards FCFA contre 216,2 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 37,8%.

Cette amélioration attendue serait liée à : i) l'évolution favorable de l'activité économique ; ii) la poursuite des mesures déjà en cours (mise en vigueur effective des contrats d'objectif pour les principales entreprises[17], affectation des commissaires aux comptes à l'ensemble des entreprises du portefeuille , amélioration du mode de désignation et d'évaluation des représentants de l'Etat dans les conseils d'Administration, renforcement du contrôle interne budgétaire et comptable, relecture des cadres légaux des entreprises et des offices d'Etat, etc.) ; iii) le désengagement de l'Etat des secteurs non stratégiques ; iv) l'implication du secteur privé dans la gestion de certaines entreprises ou offices (Port, SBEE, mise en affermage de certains hôpitaux, etc.) ; iv) la création d'une nouvelle société du patrimoine immobilier de l'Etat, etc.

Graphique 12: Evolution prévisionnelle des chiffres d'affaires et valeurs ajoutées des entreprises publiques

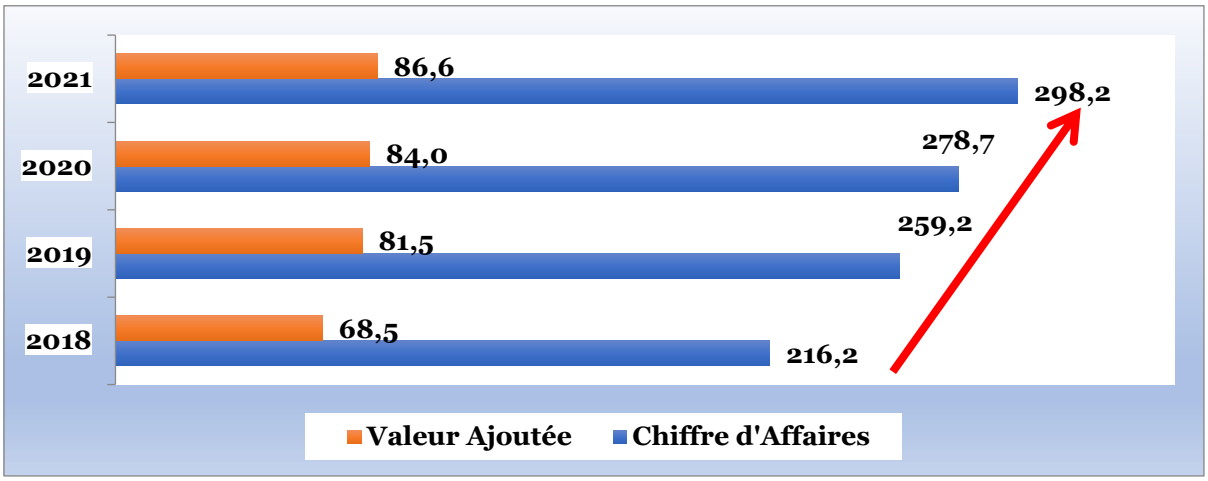

Source *: DGPED, mars 2018*

Cette amélioration serait globalement perçue aussi bien au niveau des produits qu'au niveau des charges des entreprises. Spécifiquement, les charges de personnel devraient

[17] *09 contrats d'objectif déjà finalisés sur 10.*

rester maîtrisées sur la période. Il en découlera un résultat net robuste et en augmentation sur la période 2018-2021.

Tableau 14: Evolution prévisionnelle de la situation financière des entreprises à caractère économique (en milliards FCFA)

ANNEES	Chiffre d'affaires	Charges totales	Charges de personnel	Résultat net
2018	262,9	248,2	36,1	14,7
2019	281,2	268,6	43,4	12,6
2020	302,3	288,7	45,4	13,6
2021	356,6	308,9	47,7	14,5

Source *: DGPED, mars 2018*

Au niveau des offices, la tendance d'amélioration globale s'observe également. Ainsi, le chiffre d'affaires attendu s'afficherait à 20,7 milliards FCFA en 2021 contre 10,3 milliards FCFA en 2018. La part des dépenses de personnel dans le chiffre d'affaires devrait descendre progressivement à 59% en 2021 contre 64% en 2018, en raison d'une évolution plus rapide de l'activité.

Au niveau du résultat net, il est attendu un excédent de plus de trois (03) milliards FCFA en 2021 contre un déficit du même ordre en 2018.

Tableau 15: Evolution prévisionnelle de la situation financière des offices d'Etat (en milliards FCFA)

ANNEES	Chiffre d'affaires	Charges totales	Charges de personnel	Résultat net
2018	10,3	33,5	6,5	-3,6
2019	15,5	37,8	7,3	2,2
2020	18,0	41,2	10,6	2,9
2021	20,7	45,3	12,2	3,4

Source *: DGPED, mars 2018*

III. PERSPECTIVES DES FINANCES LOCALES SUR LA PERIODE 2019-2021

A moyen terme, les objectifs de la politique économique en ce qui concerne les collectivités locales se résument comme suit :

- Contribuer à la réduction de la pauvreté par un meilleur accès des populations locales aux services socio-économiques de base de bonne qualité et à la promotion de l'économie locale par la réalisation des infrastructures

subséquentes (construction des infrastructures scolaires, sanitaires, hydrauliques, d'assainissement, etc.).

- Améliorer le taux de transfert des ressources financières aux collectivités locales pour la mise en œuvre des plans de développement communaux en vue de la satisfaction des besoins de base des communautés.
- Renforcer l'assistance conseil des Services Déconcentrés de l'Etat aux communes ;
- Renforcer le suivi, l'audit et le contrôle de la gestion et de l'utilisation des fonds transférés, et la mise en œuvre des sanctions.

Sur cette base, il est attendu une amélioration progressive de la situation financière des communes comme le montre le tableau n°16 ci-après.

Tableau 16: Evolution des recettes et des dépenses totales des communes de 2019 à 2021 (en milliards FCFA)

Postes	2018	2019	2020	2021	variation 2021/2019 en %
Recettes totales dont :	**76,6**	**87,4**	**91,9**	**99,0**	**13,3**
Propres	31,0	32,6	32,6	34,2	4,9
Transferts[18]	45,6	54,8	59,3	64,8	18,2
Dépenses totales dont :	**76,6**	**87,4**	**91,9**	**99,0**	**13,3**
Fonctionnement	35,0	33,5	34,0	34,0	1,5
Investissement	41,6	53,9	57,9	65	20,6

Source *: DGAE sur la base des données de la CONAFIL/MDGL, février 2018*

IV. PERSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE SOCIALE SUR LA PERIODE 2019-2021

Au niveau de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), l'Etat veillera à consolider la situation financière du Fonds. Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis par l'institution concernent, entre autres : i) le renforcement de l'informatisation de la Caisse ; ii) la réduction du délai de traitement des opérations ; iii) le rapprochement

[18] Ils comprennent les transferts affectés et non affectés qui sont retracés au niveau du CONAFIL, ainsi que les transferts qui proviennent directement des partenaires Financiers avec lesquels les communes sont en relation directe. Il faut ajouter à toutes ces ressources, les transferts fiscaux (TVA et TV) envoyés aux communes directement par les services de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique/MEF.

des services de la CNSS des usagers-clients ; iv) le déploiement d'une stratégie d'information des usagers-clients sur leurs droits et obligations ; v) le maintien de l'équilibre financier de la caisse ; et vi) la mise en place d'un système de maintien de risque.

Sur cette base, les recettes atteindraient 108,9 milliards en 2021 contre 103,4 milliards en 2019, soit une hausse de 5,3%. Du côté des dépenses, elles s'afficheraient à 40,4 milliards en 2021 contre 37,5 milliards en 2019, soit une amélioration de 7,7%.

De l'évolution des recettes et des dépenses, il se dégage un excédent qui atteindrait 68,5 milliards en 2021.

Tableau 17: Perspectives des recettes, dépenses et résultats de la CNSS sur la période 2018-2021 (en milliards FCFA)

POSTES	2018	2019	2020	2021
Cotisations sociales	65,3	67,2	69,2	71,3
Loyers	0,2	0,2	0,2	0,2
Produits financiers	35,1	35,8	36,5	37,3
Autres produits	0,1	0,1	0,1	0,1
TOTAL RECETTES	**100,7**	**103,4**	**106,1**	**108,9**
Montant des Prestations sociales	27,4	28,2	29,0	29,8
Dépenses de fonctionnement	8,7	9,3	10,1	10,6
TOTAL DEPENSES	**36,1**	**37,5**	**39,0**	**40,4**
RESULTAT (Recettes-Dépenses)	**64,6**	**65,9**	**67,1**	**68,5**

Source *: CNSS, mars 2018*

Au FNRB, la politique publique visera la maîtrise du déficit du Fonds. Ainsi, l'Etat mettra l'accent sur : i) la réalisation d'un diagnostic actualisé du régime de retraite ; ii) la réforme juridique et institutionnelle du Fonds afin d'une part, de procéder à la réécriture des textes, la redéfinition des différentes branches et des activités connexes et, d'autre part, de proposer une nouvelle structure organisationnelle ainsi qu'un mode de gestion répondant aux normes internationales ; iii) la modernisation de la gestion du régime à travers la dématérialisation et la normalisation des processus ainsi que la refonte du système d'information.

Il faut rappeler que le FNRB connait un déficit structurel depuis 1990 suite à la crise financière qu'a connu le pays au cours des années 80. En effet, les mesures drastiques prises à l'époque pour redresser l'économie (gel des recrutements, départs volontaires ou ciblés, affiliation des agents de l'OCBN sans cotisation, etc.) ont pesé sur l'équilibre

financier du Fonds. Ce déséquilibre a été aggravé par les mesures sociales prises par l'Etat en faveur des fonctionnaires en 2011 à travers la revalorisation des salaires et pensions (50% pour les enseignants et 25% pour les autres).

Toutefois, l'augmentation des taux de cotisation et l'affiliation des agents contractuels ont affecté positivement l'évolution de ce déficit. En complément, l'Etat envisage :

- l'introduction de la biométrie dans la gestion des pensions qui permettra de réduire les fraudes éventuelles ;
- le démarrage des travaux d'interfaçage de SICOPE et SUNKWE ;
- la poursuite de la réforme liée à la bancarisation des pensions, etc.

La situation financière prévisionnelle du Fonds se présente comme suit :

Graphique 13: Evolution des recettes et dépenses du FNRB sur la période 2018-2021 (en milliards FCFA)

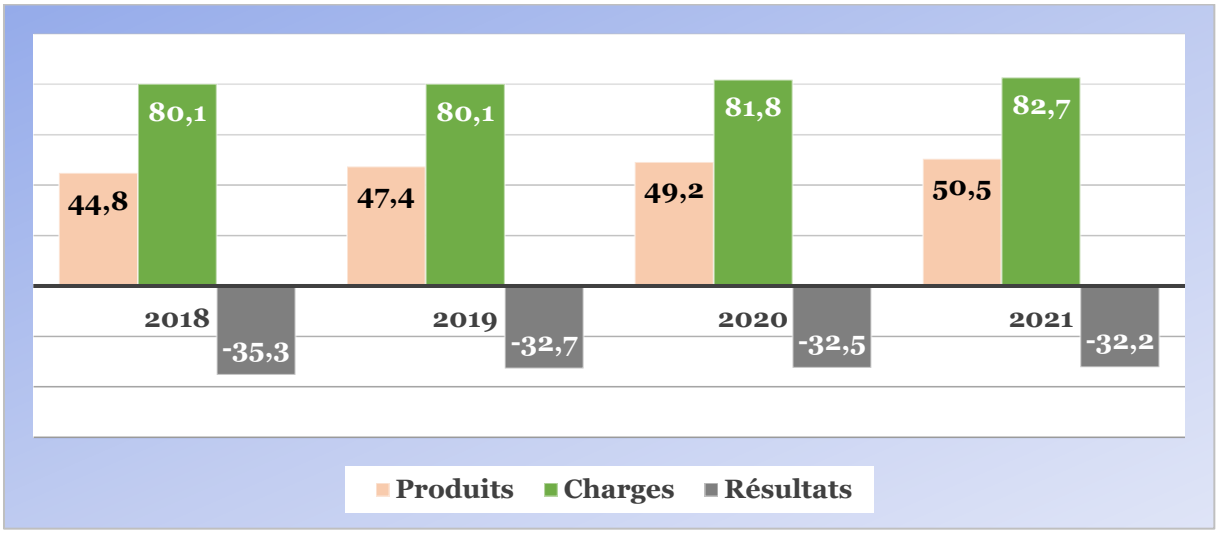

Source *: SICOPE, 2018*

V. STRATEGIE D'ENDETTEMENT SUR LA PERIODE 2019-2021

Les décisions d'emprunt du Bénin au cours de la période 2019-2021 seront prises de façon à ce que les coûts de la dette restent relativement faibles et que les risques, surtout ceux du refinancement soient atténués, tout en maintenant une certaine souplesse pour répondre à l'évolution de la conjoncture et aux besoins de financement de l'économie.

Dans ce cadre, au plan extérieur, l'Etat veillera à :

- prioriser les financements extérieurs concessionnels afin de réduire les risques de refinancement et de taux d'intérêt ;

- accorder une primauté aux prêts extérieurs libellés en Euro afin de réduire l'exposition du portefeuille de la dette publique aux risques de change ;
- diversifier la base des créanciers en recherchant des financements auprès des bailleurs de fonds non traditionnels pour la réalisation des projets rentables ;
- mettre en cohérence les conditions des emprunts et les types de projet à réaliser ;

Au plan intérieur, l'Etat procédera à :

- une réduction progressive du recours aux bons de Trésor ;
- une amélioration du profil de remboursement de la dette par l'émission sur le marché régional de titres publics ayant une longue maturité.

De façon générale, l'Etat mettra l'accent, entre autres, sur la restructuration de la dette afin d'allonger les maturités tout en réduisant les coûts et maintenir ainsi la dette dans la norme communautaire de l'UEMOA.

CONCLUSION

L'activité économique mondiale enregistrerait en 2017 une augmentation des échanges commerciaux, résultant de la hausse des investissements dans les pays avancés, d'une bonne tenue de la production manufacturière en Asie et d'une demande finale mondiale vigoureuse. Ainsi, selon le FMI, le taux de croissance de l'économie mondiale s'afficherait à 3,7% contre 3,2% en 2016.

Au plan national, l'activité économique a affiché en 2017 une nette remontée induite par la bonne tenue de la production du coton, le dynamisme dans le secteur des BTP, et la fin de la récession économique au Nigéria. Il en ressort un taux de croissance économique de 5,8% en 2017 contre 4,0% en 2016. Au niveau des finances publiques, les recettes totales ont affiché une hausse de 26,6%. Les dépenses totales de l'Etat (prêts nets compris) en 2017, comparées aux réalisations 2016, affichent une progression de 21,3%. Rapportées aux recettes fiscales, les dépenses de personnel s'établissent à 47,3% en 2017 contre 55,2% en 2016 et 48,2% en 2015.

Entre 2016 et 2017, les dépenses d'investissement ont enregistré une hausse remarquable de 64,1%. Cette importante progression des dépenses d'investissement est imputable à l'ouverture effective de plusieurs chantiers inscrits au PAG. Au total, le déficit budgétaire, dons compris, se situerait à 5,9% du PIB en 2017 contre 8,0% du PIB en 2015 et 6,0% en 2016. Ce déficit est financé dans une large proportion par des prêts projets et appuis budgétaires et par des émissions de titres publics. Ainsi, l'encours de la dette publique est en nette progression sur la période 2015-2017 et reste contenu dans la norme communautaire de 70% du PIB. Elle est ressortie à 54,3% du PIB en 2017 contre 49,5% du PIB en 2016 et 42,5% en 2015.

Les grandes orientations de la politique économique sur la période 2019-2021 s'inscrivent dans la droite ligne du Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021. Le taux de croissance économique passerait de 6,8% en 2018 à 7,6% en 2019 et devrait s'accélérer jusqu'en 2021 pour s'afficher à 7,8%. Cette croissance devrait se réaliser dans un environnement caractérisé par la maîtrise de l'inflation.

En matière de mobilisation des ressources, l'Etat visera à porter le taux de pression fiscale de 13,2% en 2017 à 14,5% en 2019 et 14,9% en 2021, à réduire progressivement le ratio masse salariale sur recettes fiscales de 44,2% en 2018 à 40,8% en 2019 et 39,1% en 2021, et à réduire le déficit budgétaire (dons compris) en pourcentage du PIB de 4,7% en 2018 à 2,7% en 2019 et 1,3% en 2021.